



**20** RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
associatif  
**25**

**L'ACCUEIL  
EST UNE FORCE**



# L'Accueil est une force

Dans un contexte où l'accueil des personnes persécutées ou en besoin de protection peut être perçu comme subi voire un aveu de faiblesse, nous affirmons, au contraire, qu'accueillir est preuve de force.

Nous défendons une vision d'un monde meilleur, ouvert, solidaire et respectueux des autres.

C'est pourquoi nous affirmons : **L'Accueil est une force.**

Crédit photos : Entraide Pierre Valdo et Radwane Mhier sauf mentions contraires.

Toutes les photos ont été réalisées sans Intelligence Artificielle et représentent des salariés ou des personnes accompagnées par l'association.

Conception graphique : Blaihe Nganga et Samuel Kenny

Impression en 200 exemplaires sur papier recyclé

Lucky Imprimerie - 32 Rue des Bruyasses  
42160 Saint-Cyprien - Tél. 04 77 36 77 65



# SOMMAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



### 01

#### L'ASSOCIATION EN BREF

|  |    |
|--|----|
| Édito .....                            | 6  |
| Présentation de l'association .....    | 9  |
| Le conseil d'administration .....      | 10 |
| La vie associative .....               | 11 |
| La démarche « Contrôle interne » ..... | 14 |
| Chiffres clés .....                    | 16 |
| Carte d'implantation .....             | 17 |
| L'organisation .....                   | 18 |
| Les dates clés .....                   | 20 |

### 02

#### LES TEMPS FORTS

|   |    |
|---|----|
| Les chiffres de l'asile .....             | 23 |
| Reportage réinstallation .....            | 24 |
| L'insertion professionnelle des BPI ..... | 26 |
| La mobilité des BPI .....                 | 28 |
| Les autres temps forts de l'année .....   | 30 |
| Les temps forts / brèves .....            | 32 |

### 03

#### LES PÔLES TERRITORIAUX

|   |    |
|---|----|
| Pôle Loire - Forez .....                      | 34 |
| Pôle Loire Métropole .....                    | 36 |
| Pôle Haute - Loire Ardèche .....              | 38 |
| Pôle Rhône .....                              | 40 |
| Pôle Isère .....                              | 42 |
| Pôle Vaucluse - Gard .....                    | 44 |
| Pôle Bouches-du-Rhône Alpes - Maritimes ..... | 46 |
| Témoignage .....                              | 48 |

### 04

#### LE SIÈGE

|  |    |
|--|----|
| Ressources humaines .....                                | 50 |
| Finances .....   | 54 |
| Patrimoine et Sécurité des Bâtiments .....               | 58 |
| Prévention des Risques<br>et Système d'Information ..... | 60 |
| Innovation, Développement<br>et Coordination (IDC) ..... | 61 |

### 05

#### GLOSSAIRE

65



# 01

## L'ASSOCIATION EN BREF

# édito

L'année 2025 aura été, pour notre association, une année de transition, de consolidation et de responsabilité. Transition, d'abord, dans notre gouvernance associative, avec le renouvellement partiel de nos instances : présidence, bureau, conseil d'administration et l'arrivée de nouveaux adhérents venus enrichir la vie démocratique de l'association.

Ce rapport d'activité est ainsi l'occasion d'adresser nos remerciements les plus sincères à Madame Martine CHAUVINC CHIFFE, qui a présidé l'association au cours des années précédentes avec engagement, constance et attachement à son objet social. Son mandat aura accompagné une période de forte dynamique associative, dans le souci permanent de maintenir le cap, de préserver l'identité de l'association et de soutenir son développement au service des personnes accueillies et accompagnées.

L'année 2025 aura également été une année de consolidation. Pour une association de notre taille, présente sur plusieurs régions, agissant dans des champs d'intervention sensibles et mobilisant des financements publics importants, la robustesse de l'organisation est une condition de la confiance.

C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi et renforcé un chantier structurant autour du contrôle interne, du contrôle de gestion, de la conformité et de la prévention des risques, notamment dans le cadre des exigences issues de la loi Sapin II.

Cette démarche n'est pas une contrainte administrative supplémentaire : elle est un levier de responsabilité. Elle permet de sécuriser nos processus, de mieux piloter nos activités, d'objectiver nos décisions, et de garantir à nos partenaires institutionnels comme aux personnes accompagnées une action transparente, exigeante et maîtrisée.

Nous remercions à cet égard l'ensemble de nos autorités de tarification et de contrôle, ainsi que nos financeurs, pour leur appui dans l'exercice de nos missions. Dans un contexte de tension durable sur les moyens publics, leur confiance nous oblige. Elle nous engage à poursuivre nos efforts d'efficience, de qualité et de clarté dans la conduite de nos établissements, services et dispositifs.

Cette exigence de consolidation s'est également traduite, en 2025, par une réarticulation de notre organisation territoriale. Présente dans trois régions et neuf départements, l'association doit adapter en permanence son organisation à la réalité des territoires, aux attentes des pouvoirs publics, aux besoins des publics accueillis et aux conditions d'exercice des professionnels.

La transformation progressive du pôle PACA-Occitanie en deux pôles distincts, soit le pôle Vaucluse et Gard d'une part et le pôle Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes d'autre part, s'inscrit dans cette dynamique.

Elle permet de renforcer la proximité de pilotage, de clarifier les responsabilités, de soutenir les équipes et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement. Cette évolution importante a été rendue possible par l'implication des professionnels concernés, des directions territoriales et des fonctions support du siège. Nous tenons à saluer leur engagement dans cette phase de transition exigeante.

Sur le plan des ressources humaines, l'année 2025 a confirmé l'importance d'un accompagnement renforcé des parcours, des compétences et des collectifs de travail. Les chantiers relatifs à la gestion des emplois et des parcours professionnels, à la qualité de vie et aux conditions de travail, ainsi qu'à la formation, se poursuivent avec détermination.

L'association a notamment engagé un parcours spécifique de formation au management destiné aux chefs de service, afin de soutenir celles et ceux qui exercent une fonction d'encadrement de proximité particulièrement exposée et décisive. Plus largement, la formation demeure un engagement fort : elle constitue l'un des moyens les plus concrets de reconnaître les professionnels, de soutenir leur montée en compétences, d'accompagner les évolutions des métiers et de garantir la qualité de l'accompagnement des publics.

L'année 2025 aura aussi été marquée par des périodes plus difficiles, qui ont sollicité fortement les équipes et l'institution.

À Châteauneuf-Grasse, dans les Alpes-Maritimes, l'association a été publiquement et régulièrement mise en cause dans le cadre de l'accueil de jeunes mineurs au sein de la MECS L'Escale.

Dans un contexte sensible, nous avons tenu notre mission jusqu'à son terme, avec professionnalisme, rigueur et sens du service public, jusqu'à la fin de la convention, le 31 décembre 2025 à minuit.

Ces moments rappellent que nos métiers s'exercent parfois sous tension, dans un environnement où la parole publique peut être rapide, dure, voire injuste.

Ils rappellent aussi la solidité des équipes, leur capacité à rester au travail, à protéger le sens de leur mission et à agir jusqu'au bout avec dignité.

**L'année 2026 s'ouvre donc sous le signe d'une exigence première : la vigilance.**

- Vigilance face aux incertitudes politiques, budgétaires et institutionnelles qui traversent nos secteurs d'activité.
- Vigilance face à la fragilisation de certains équilibres économiques.
- Vigilance face aux tensions qui pèsent sur les métiers du social, de l'hébergement, de l'insertion, de l'asile et de la protection de l'enfance.
- Vigilance, enfin, face aux discours qui peuvent parfois affaiblir le sens même de l'accueil, de la solidarité et de la protection.

Car au-delà des contraintes financières, c'est bien une question plus profonde qui se pose : celle de la place que notre société entend réserver

aux personnes vulnérables, aux enfants confiés, aux familles en situation de précarité, aux personnes sans solution, aux demandeurs d'asile, aux réfugiés et à toutes celles et ceux qui, à un moment de leur parcours, ont besoin d'un appui, d'un cadre, d'une protection ou d'une main tendue.

## Rendre l'action associative plus solide, plus lisible, plus équitable et plus durable

Nous observons, dans de nombreux pays, un durcissement des politiques migratoires, une remise en cause de dispositifs d'accueil, une fragilisation des protections et une montée de discours de défiance. Plus près de nous, des tensions locales et des prises de position parfois hostiles viennent éprouver les acteurs de terrain.

Dans ce contexte, notre responsabilité n'est pas d'entrer dans la polémique. Elle est de tenir une ligne claire : continuer à agir, avec professionnalisme, humanité, maîtrise et loyauté à l'égard de nos missions.

Faire face, pour notre association, cela signifie : **Tenir; S'adapter; Se consolider; Préparer l'avenir.**

Cela signifie assumer pleinement notre utilité sociale dans chacun de nos champs d'intervention : **l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes primo-arrivantes et des bénéficiaires de la protection internationale ; l'hébergement, l'insertion et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ; la protection de l'enfance et l'accompagnement des jeunes confiés.**

Ces missions sont exigeantes. Elles sont parfois exposées. Elles sont toujours essentielles.

Pour les conduire, nous devons continuer à renforcer notre organisation, notre capacité d'anticipation et notre cohésion. Les chantiers engagés en témoignent : amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, préparation et suivi des évaluations externes, renforcement du contrôle interne et de la conformité, structuration des achats, développement de la politique bâtiminaire, déploiement du système d'information ressources humaines, mise en œuvre du dossier usager informatisé, travail sur les futurs frais de siège en lien avec les autorités de tarification, consolidation des outils de pilotage et de reporting.

Ces démarches peuvent paraître techniques. Elles sont pourtant profondément politiques au sens noble du terme : elles visent à rendre l'action associative plus solide, plus lisible, plus équitable et plus durable.

Mais l'essentiel ne se résume jamais aux outils. Il se joue d'abord dans les établissements, les services, les dispositifs, au contact quotidien des personnes accompagnées. Il se joue dans la qualité d'un accueil, la justesse d'un entretien, la vigilance d'une équipe, la tenue d'un cadre, la recherche d'une solution, la coopération avec un partenaire, la capacité à ne pas renoncer lorsque les situations sont complexes. C'est là que se manifeste le haut niveau d'engagement des professionnels de l'association. C'est là que se construit, jour après jour, notre légitimité.

Dans des temps incertains, nous devons donc faire preuve de lucidité, de cohésion et de confiance. L'association dispose d'atouts solides : l'expérience de ses équipes, la diversité de ses métiers, la qualité de son ancrage territorial, la force de son projet associatif, l'engagement de ses administrateurs, de ses adhérents, de ses professionnels et de ses bénévoles.

Ces ressources sont précieuses. Elles doivent nous permettre de continuer à faire lien.

Faire lien, c'est refuser l'isolement, le repli et l'immobilisme. Faire lien, c'est créer des passerelles entre les personnes, les institutions, les territoires et les parcours de vie. Faire lien, c'est accompagner celles et ceux qui traversent une période de rupture, de vulnérabilité ou d'incertitude, pour leur permettre de retrouver une place, des droits, des repères et des perspectives.

Faire lien, c'est aussi inscrire notre action dans une relation de confiance avec les pouvoirs publics, les collectivités, les partenaires associatifs, les acteurs de santé, de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la justice. Faire lien, enfin, c'est cultiver entre nous adhérents, administrateurs, professionnels et bénévoles une exigence collective, une loyauté institutionnelle et une volonté partagée de faire vivre une association solide, réactive, responsable et fidèle à ses valeurs.

Cet éditorial ne serait pas complet sans adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes accueillies, hébergées et accompagnées, qui nous accordent leur confiance dans des moments souvent déterminants de leur parcours. La photographie de couverture de ce rapport annuel 2025,

à travers le visage de Samson (résident accueilli dans un dispositif d'Hébergement d'Urgence), exprime à la fois la gravité de l'expérience, la sagesse du parcours et une forme d'optimisme discret.

Elle nous rappelle que derrière chaque dispositif, chaque place, chaque mesure et chaque indicateur, il y a une personne, une histoire, une dignité et une attente.

C'est pour elles et pour eux que nous poursuivons notre action. C'est avec les équipes, les administrateurs, les adhérents, les bénévoles et l'ensemble de nos partenaires que nous continuerons à la conduire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité 2025.



**Alice-Anne MÉDARD**  
Présidente



**Sid-Ali ZAÏR**  
Directeur-Général

## NOTRE ASSOCIATION

L'Entraide Pierre Valdo est une association loi 1901 dont les objectifs sont l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et/ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité, d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques.

Son action se réalise dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires applicables.

L'Entraide Pierre Valdo travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.



## NOS PRINCIPALES MISSIONS

1

L'intégration des réfugiés statutaires et l'accompagnement des personnes en cours de procédure de demande d'asile ;

2

L'inclusion sociale et professionnelle de personnes en situation de grande difficulté (hébergement et lutte contre les exclusions) ;

3

L'enfance et la jeunesse : accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 3 à 15 ans issus de milieux sociaux différents ; actions spécialisées à destination des mineurs confiés par les services de Protection de l'Enfance ; service d'accompagnement pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025



PRÉSIDENTE

**Alice-Anne MEDARD***Borée*Cadre dirigeant  
de la fonction publique

TRÉSORIER

**Laurent NOUIS***Chazelles-sur-Lyon*Retraité du secteur  
bancaire

SECRÉTAIRE

**Michèle VENDRELY***Chazay-d'Azergue*

Enseignante retraitée

**Mory DORE***Saint-Priest-en-Jarez*Cadre financier du  
secteur bancaire**Pierre MARET***Le Chambon-sur-Lignon*

Enseignant universitaire

**Pascal NAYME***La Tour-en-Jarez*Cadre dirigeant auprès  
d'un bailleur public**Paul SAUMET***Saint-Étienne*Enseignant en lycée  
Professeur relais  
auprès du Mémorial de  
la Résistance et de la  
Déportation de la Loire**Martine CHAUVINC  
CHIFFE***Le Chambon-sur-Lignon*

Enseignante retraitée

**Marc  
SCHOENDOERFFER***Saint-Étienne*Retraité gestionnaire  
de société

## LA VIE ASSOCIATIVE

L'année 2025 a constitué une étape importante dans la vie associative. Si l'association a poursuivi ses activités dans la continuité de ses missions et de ses implantations territoriales, elle a également connu un renouvellement significatif de sa gouvernance, avec l'accession de Madame Alice-Anne MÉDARD à la présidence, dans la continuité du mandat exercé par Madame Martine CHAUVINC CHIFFE.

Cette évolution s'est inscrite dans un cadre institutionnel solide, marqué par une forte mobilisation des administrateurs bénévoles tout au long de l'année. En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises et le Bureau à onze reprises, témoignant d'un engagement soutenu des instances dans le pilotage stratégique, le suivi de l'activité et l'accompagnement des transformations engagées.

Dans une association présente sur plusieurs régions, intervenant dans des secteurs sensibles et fortement encadrés, la qualité de la gouvernance constitue un facteur essentiel de stabilité, de responsabilité et de confiance. Les administrateurs bénévoles y jouent un rôle déterminant : ils garantissent la fidélité au projet associatif, veillent aux grands équilibres institutionnels et contribuent à éclairer les décisions structurantes en fixant le cap.

Afin de renforcer encore cette dynamique, le Conseil d'Administration s'est doté, en 2025, de deux commissions spécifiques : une commission financière et une commission vie associative.

Ces commissions permettent d'approfondir certains sujets stratégiques, de préparer les délibérations du Conseil d'Administration et d'associer plus étroitement les administrateurs aux enjeux majeurs de l'association.

### LA COMMISSION FINANCIÈRE

La commission financière s'est réunie à un rythme mensuel à compter du mois de septembre 2025. Elle a permis d'assurer un suivi rapproché de la situation financière et budgétaire de l'association, dans un contexte où la maîtrise des équilibres économiques, la qualité du pilotage et la sécurisation des processus constituent des enjeux majeurs.

Ses travaux ont porté notamment sur l'organisation de la fonction financière, l'amélioration de la qualité du service rendu aux pôles et aux établissements, le suivi des comptes, l'analyse budgétaire, ainsi que l'identification des postes nécessitant une vigilance particulière. L'objectif poursuivi est double : permettre aux administrateurs de disposer d'une information financière régulière, fiable et partagée ; et soutenir, à partir de ces données, des choix stratégiques éclairés pour l'association.

Dans ce cadre, il a été décidé de poursuivre et d'accélérer plusieurs chantiers structurants : le développement du contrôle interne, le renforcement du contrôle de gestion, la mise en place progressive d'une démarche d'audit interne, ainsi que la structuration de la politique achat avec un pilotage accru par le siège.

La commission financière a également accompagné le lancement du chantier relatif à la mise en œuvre volontaire des dispositions issues de la loi Sapin II, afin de prévenir les atteintes à la probité et de renforcer la culture de gestion des risques au sein de l'association.

Le 17 octobre 2025, le Conseil d'Administration a ainsi validé la cartographie des risques d'atteintes à la probité. Ce document repose sur l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques auxquels l'association peut être exposée. Il constitue une étape importante dans la consolidation du contrôle interne et dans la formalisation d'une politique de prévention adaptée à la taille, aux activités et aux responsabilités de l'association.

Cette démarche traduit une volonté claire : se hisser au meilleur niveau de pratiques en matière de transparence, de maîtrise des risques et de probité. Elle relève d'une exigence de responsabilité. Elle permet de mieux sécuriser les décisions, de protéger l'association, de soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions et de conforter la confiance des partenaires publics.

### LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La commission vie associative a été créée pour renforcer l'animation de la communauté associative et soutenir le développement du lien entre les différentes parties prenantes : adhérents, administrateurs, bénévoles, direction générale et professionnels salariés.



Son objectif est de faire vivre plus fortement la dimension associative, au-delà de la seule organisation gestionnaire.

Pour une association de cette envergure, l'enjeu est en effet de maintenir un lien vivant entre le projet associatif, les instances bénévoles, les équipes professionnelles et les réalités de terrain.

La commission a engagé un travail d'observation, d'écoute et de réflexion, en s'appuyant notamment sur les pratiques existantes au sein de certains établissements, sur les attentes exprimées par les parties prenantes et sur l'expérience d'autres grandes associations disposant d'un réseau structuré d'adhérents et de bénévoles.

Plusieurs orientations ont été décidées pour renforcer l'animation associative à compter de l'année 2026. Des temps d'information et d'échanges seront proposés aux adhérents, sous forme de conférences ou de rencontres thématiques animées notamment par les directions de pôle. Ces temps permettent de mieux faire connaître les champs d'intervention de l'association, les réalités des métiers, les enjeux des politiques publiques et les projets portés sur les territoires.

La commission a également travaillé à la mise en place d'une lettre d'information régulière, à l'amélioration du site internet et au développement d'outils permettant de fluidifier les relations avec les adhérents. L'enjeu est de mieux informer, de mieux associer et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté associative engagée.

S'agissant des bénévoles, une première phase de diagnostic et d'écoute a été conduite.

Elle a permis d'identifier en plus des pratiques inspirantes, des besoins de clarification et des pistes d'organisation. Le travail se poursuivra afin de définir les modalités opérationnelles permettant de mieux accueillir, accompagner et valoriser l'engagement bénévole dans le respect des responsabilités de chacun.

L'effort engagé pour développer le nombre d'adhérents a commencé à produire des effets dès la fin de l'année 2025, avec de nouvelles demandes examinées régulièrement par le Conseil d'Administration. Ces nouvelles adhésions témoignent d'un élargissement progressif de la communauté associative, à travers la diversité des parcours professionnels, des expériences et des ancrages géographiques des personnes qui souhaitent rejoindre l'association.

Ce changement d'échelle appelle désormais une animation structurée. Il s'agit non seulement d'accueillir de nouveaux adhérents, mais aussi de susciter leur intérêt, de leur donner une place, de leur permettre de mieux comprendre les missions de l'association et de contribuer, à leur niveau, à la vitalité du projet associatif.

### DES DOSSIERS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

Au-delà des travaux conduits par les commissions, l'année 2025 a également été marquée par plusieurs dossiers structurants ayant une incidence directe sur l'organisation, la gouvernance et l'avenir de l'association.

Le Conseil d'Administration a notamment validé la mise à jour du Document unique de délégation.

Ce document précise les responsabilités, les périmètres d'intervention et les délégations de pouvoir attachées aux différentes missions portées par l'association. Il contribue à clarifier les rôles respectifs des instances de gouvernance, de la direction générale et des délégataires opérationnels. Dans une organisation complexe, cette clarification est essentielle : elle sécurise les décisions, renforce la lisibilité des responsabilités et participe à la qualité du pilotage institutionnel.

La politique patrimoniale a également connu des évolutions importantes. Après plusieurs années de travaux, le CADA de Boën-sur-Lignon a pu réintégrer des locaux entièrement rénovés, situés au cœur du centre-bourg et adaptés à un accueil modulaire de familles et de personnes isolées. Cette opération illustre la volonté de proposer des conditions d'accueil dignes, fonctionnelles et adaptées aux besoins des publics. Elle a également permis à l'association de procéder à la vente du bâti précédemment occupé à Saint-Thurin, dans une logique de gestion patrimoniale cohérente.

Sur l'agglomération grenobloise, à Échirolles, l'association disposait de deux locaux professionnels pour les salariés, l'un en location et l'autre en propriété. Le choix a été fait de vendre le bien appartenant à l'association et de louer des bureaux attenants au site déjà occupé, afin de regrouper l'ensemble des professionnels, près d'une cinquantaine de salariés sur un seul et même lieu. Cette décision répond à un double objectif : améliorer les conditions de travail et renforcer la cohésion des équipes par une organisation plus lisible et plus fonctionnelle.

L'année 2025 a également été marquée par un dialogue social soutenu, qui s'est traduit par la signature de plusieurs accords d'entreprise avec les organisations syndicales.

Ces accords ont porté sur des thématiques importantes pour la vie collective : le renouvellement du Comité Social et Économique, en intégrant les dispositions applicables aux entreprises de plus de 500 salariés ; le versement d'une prime de partage de la valeur en fin d'année ; et la possibilité de recourir au télétravail selon les postes occupés et les nécessités de service. Ces accords témoignent de la capacité de l'association à faire vivre un dialogue social structuré, dans un cadre exigeant,

au service de l'organisation collective, de la reconnaissance des professionnels et de l'adaptation des modes de travail.

Enfin, le Conseil d'Administration a maintenu une attention particulière aux questions de santé, de sécurité et de prévention des risques professionnels. À chacune de ses séances, un point spécifique est consacré aux accidents du travail et aux événements indésirables graves. Cette vigilance traduit l'importance accordée par la gouvernance aux réalités concrètes des métiers, aux conditions d'exercice des professionnels et à la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Ainsi, l'année 2025 aura été une année de gouvernance active, de structuration et de consolidation associative. À travers l'engagement des administrateurs, la création de commissions spécialisées, le renforcement des outils de pilotage, l'attention portée à la vie associative, au patrimoine, au dialogue social et à la prévention des risques, l'association poursuit un objectif clair : rester fidèle à son projet, tout en se donnant les moyens d'agir avec responsabilité, efficacité et cohérence dans un environnement de plus en plus incertain et exigeant.



Visite des membres du Conseil d'Administration sur les sites de l'association à Grenoble.

## LA DÉMARCHE « CONTRÔLE INTERNE »

### & les travaux menés en 2025 autour de la conformité « Loi Sapin II »

Afin de prendre en compte la taille atteinte désormais par l'association, l'Entraide Pierre Valdo a travaillé tout au long de l'année 2025 sur l'élaboration et la mise en œuvre de sa démarche de contrôle interne.

Sous la responsabilité de la gouvernance associative et sous le pilotage opérationnel de la Direction générale et de la Direction Finances et Achats, un plan d'action a été défini avec plusieurs axes d'action :

- Mettre en conformité avec Loi Sapin II ;
- Développer le contrôle de gestion ;
- Développer le contrôle interne ;
- Créer l'audit ;
- Structurer le service achat du siège et organiser les achats de l'association.

Plus largement, le Conseil d'Administration de l'Entraide Pierre Valdo a décidé lors de sa séance du 27 août 2025 la création d'une Commission Finances afin de renforcer le suivi des enjeux comptables et budgétaires et thématiques associées. La Commission Finances a tenu sa première réunion mensuelle le 10 septembre 2025. Depuis lors, elle assure notamment la supervision du travail mené pour consolider les engagements de conformité et d'éthique, par une application volontaire à l'échelle de l'association des dispositions de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, dite « Sapin II » (loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique).

Alors qu'elle n'y est pas soumise juridiquement, cette décision a traduit la volonté de l'association de promouvoir les plus hauts

standards de transparence, d'intégrité et de responsabilité, en mettant en place l'ensemble des dispositifs prévus par le cadre légal Sapin II :

- Travaux visant à renforcer l'évaluation de l'intégrité des tiers afin de sécuriser nos relations avec les fournisseurs ;
- Cartographie et évaluation régulière des risques de corruption et de trafic d'influence (suite à des groupes de travail, cette cartographie a été finalisée et validée en Conseil d'Administration le 15 décembre 2025) ;
- Travaux pour l'adoption, en 2026, d'un Code de conduite Sapin II précisant les comportements à proscrire et les bonnes pratiques attendues ;
- Mise en place en 2026 d'un dispositif d'alerte interne permettant à tout collaborateur ou partenaire de signaler, en toute confidentialité, des manquements potentiels ;
- Déploiement d'un programme de formation et de sensibilisation destiné aux équipes exposées à des risques spécifiques liés à nos activités ;
- Mise en œuvre de procédures de contrôle et d'audit interne adaptées.

Cartographier les risques propres à l'association a été une étape importante et déterminante pour la suite du processus. Les équipes se sont mobilisées autour d'un sujet complexe et exigeant dans son approche. Cette prise de recul sur nos pratiques a permis de démontrer que chacun

pouvait être, potentiellement, confronté à la corruption et qu'il était nécessaire de sécuriser nos processus internes.

Par cette initiative, l'association affirme que la conformité aux règles éthiques et légales n'est pas seulement une obligation réglementaire, mais une condition essentielle de la pérennité et de la crédibilité de l'Entraide Pierre Valdo auprès de ses parties prenantes : collaborateurs, partenaires, financeurs.

Cette démarche est avant tout volontariste et nous engage tous dans notre quotidien. Il s'agit d'une démarche globale de confiance et de transparence.

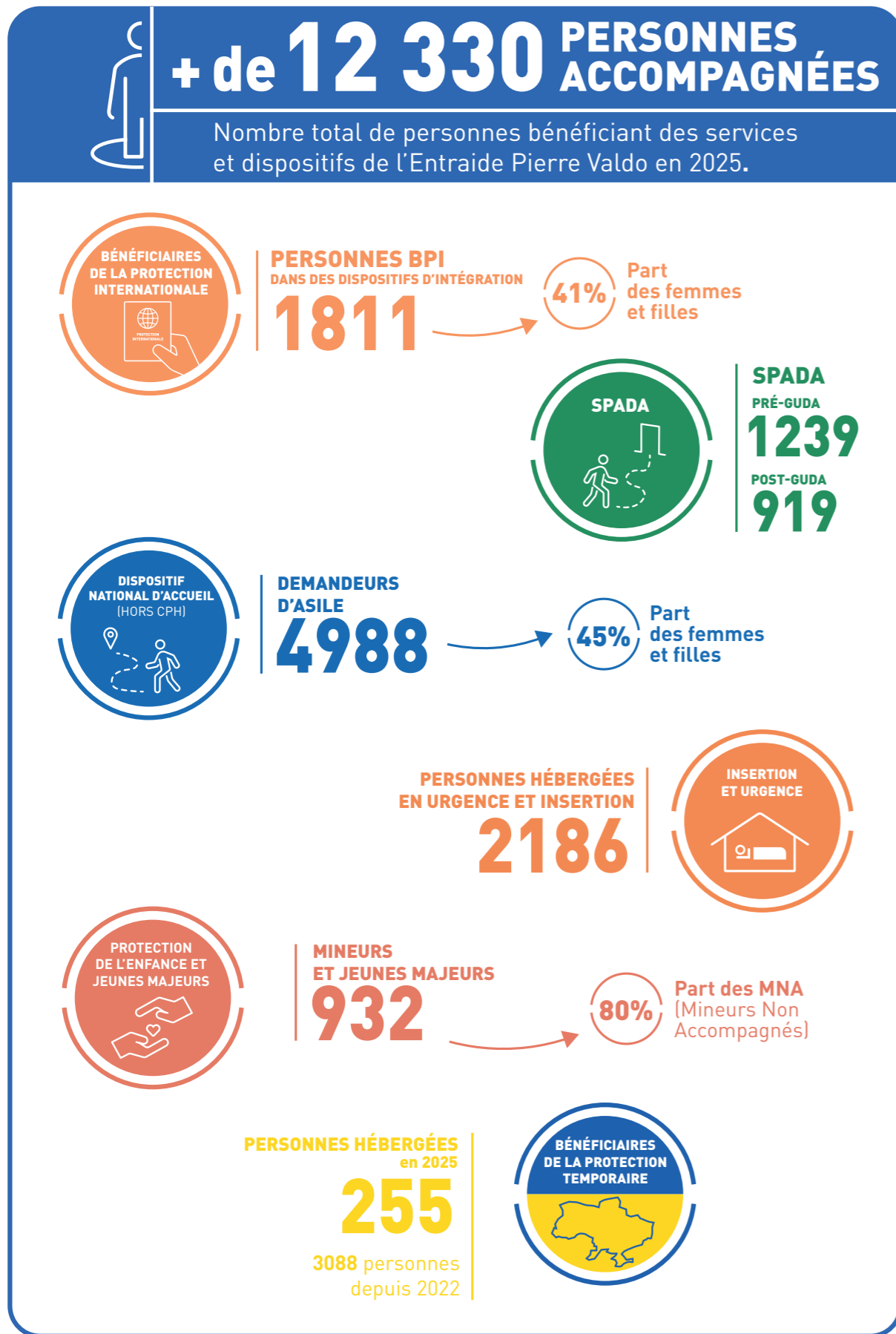
La mise en place effective des dispositions de la loi Sapin 2 est un chantier piloté par la Direction Financière et la Direction Projet, sous le contrôle du Directeur Général et sous la supervision du Conseil d'Administration. L'association s'appuie notamment sur les travaux et les recommandations de l'Agence Française Anticorruption (AFA). La mise en place sera progressive avec l'objectif d'être 100% opérationnel en décembre 2026. La cartographie Sapin II (spécifique aux atteintes à la probité\*) permet également de poser les bases d'un exercice de cartographie des risques plus élargie au sein de l'association.

Dans le cadre du développement du contrôle interne, celle-ci vise à assurer la maîtrise des activités, à prévenir l'ensemble des risques et fraudes, à fiabiliser l'information financière, à définir des procédures puis en contrôler l'application et améliorer l'efficacité opérationnelle.

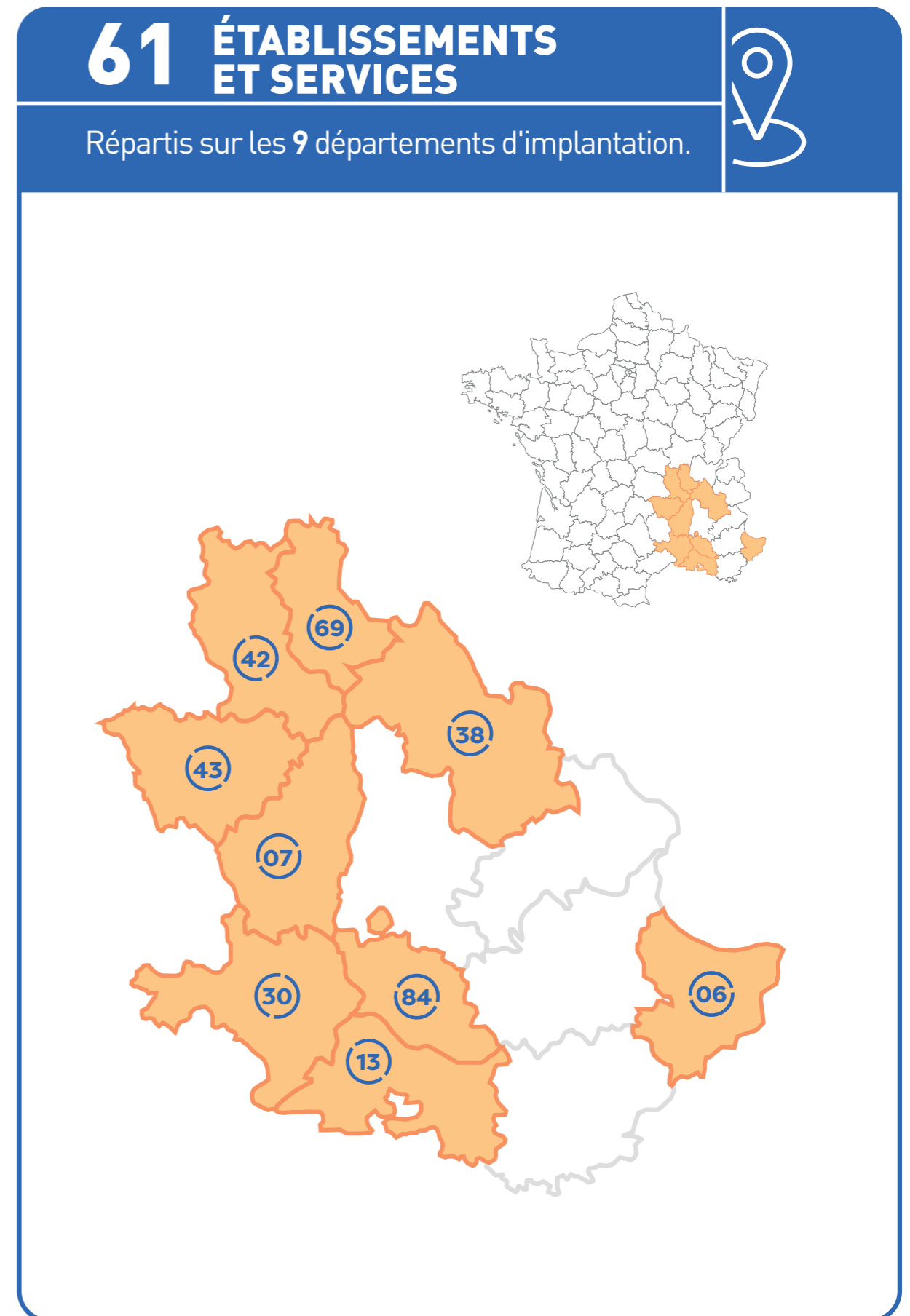


\*Les atteintes à la probité sont : la corruption, le trafic d'influence, la concussion, la prise illégale d'intérêt, le détournement de fonds publics et le favoritisme.

## CHIFFRES CLÉS

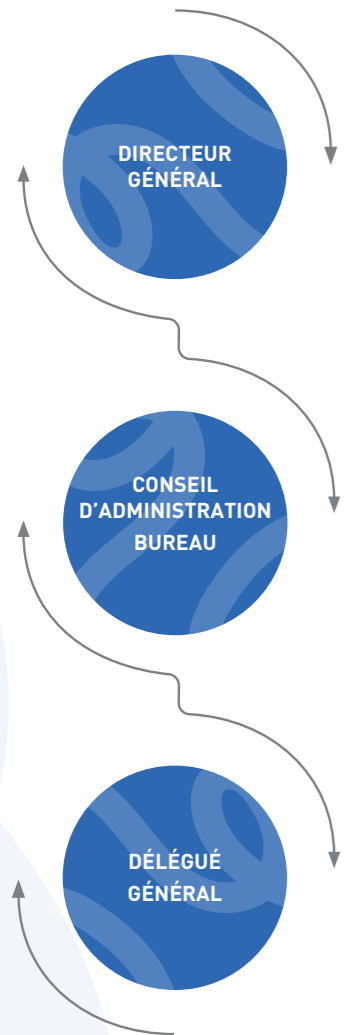


## CARTE D'IMPLANTATION



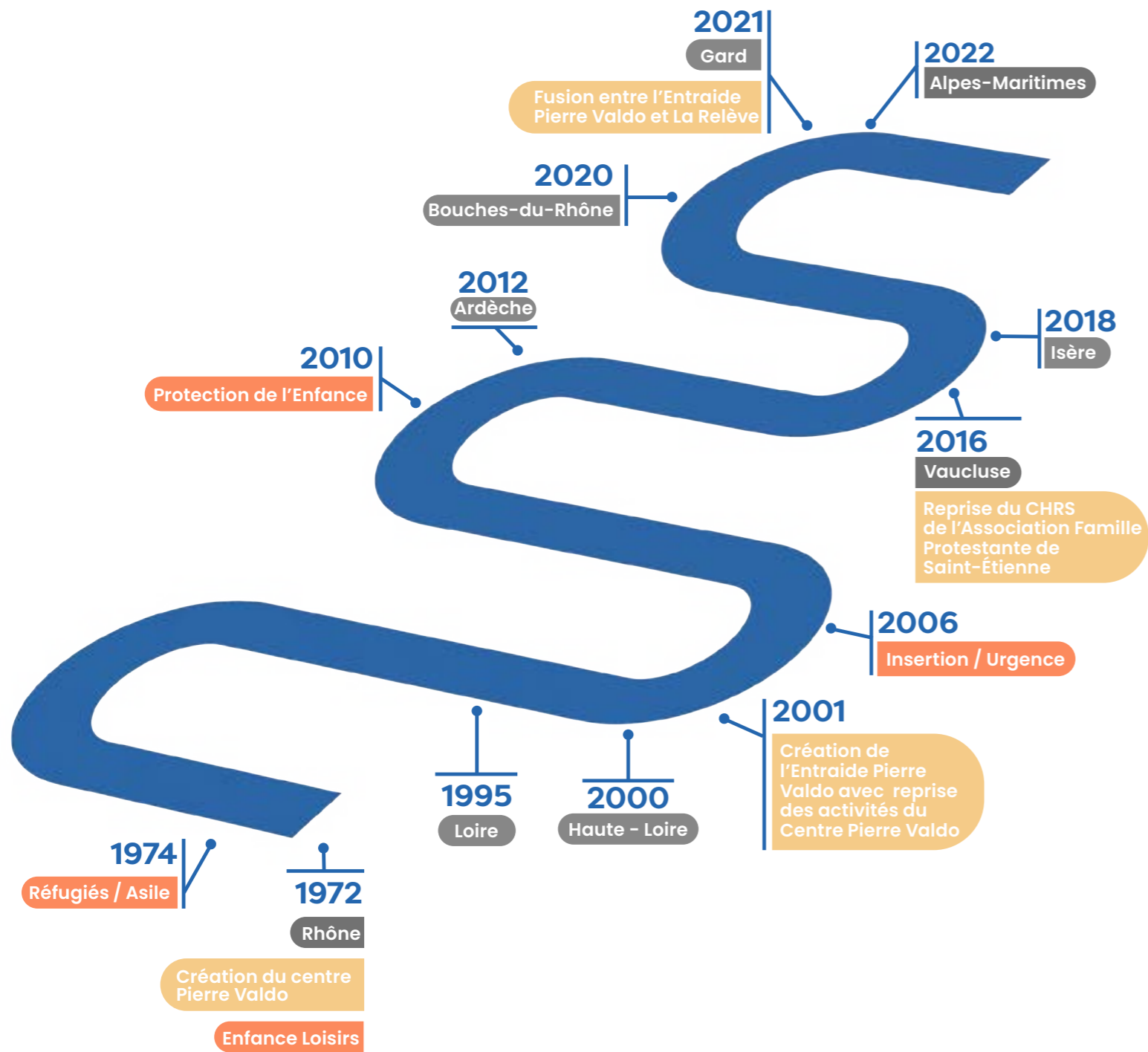


# L'ORGANISATION





# LES DATES CLÉS



- DATES FONDATRICES
- DOMAINES D'ACTIVITÉ
- PREMIÈRES IMPLANTATIONS PAR DÉPARTEMENT



# 02 LESTEMPS FORTS

# Sommaire

## 01 LES CHIFFRES DE L'ASILE

## 02 REPORTAGE RÉINSTALLATION

## 03 FOCUS SUR LES BPI

- L'insertion professionnelle
- La mobilité

## 04 LES AUTRES TEMPS FORTS

- L'année 2025
- Brèves

## LES CHIFFRES DE L'ASILE

# 151 665

C'est le nombre de demandes d'asile qui ont été introduites en 2025 auprès des Guichets Uniques de Demande d'Asile (GUDA) et ailleurs. Plus précisément, 116 476 premières demandes et 35 189 demandes de réexamen. **Globalement, cela représente une baisse de 3,7 % par rapport à 2024.**

Il est à noter que les demandes de réexamen ont fortement augmenté (+27,3 %).

En termes de volume, les demandes de réexamen en provenance d'Haïti sont au nombre de 7 511. Des valeurs qui n'avaient plus été atteintes depuis 2018, tout pays d'origine confondu. Elles sont suivies par celles en provenance d'Afghanistan avec 3 159 demandes puis par celles de Turquie avec 2 886.

Les demandes de protection internationale des ressortissants ukrainiens restent à un niveau très élevées avec 11 677 premières demandes d'asile. Elles sont suivies de celles en provenance de République Démocratique du Congo et d'Afghanistan (voir tableau ci-contre).

### AUGMENTATION DU TAUX D'ACCORD D'ASILE

Au niveau de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), l'activité poursuit son augmentation. En 2025 l'OFPRA a pris 156 590 décisions, en hausse de 10,3 %. Le taux d'accord de protection internationale augmente avec 41,2 % (mineurs compris) de décisions favorables. Le nombre total de personnes ayant obtenu une protection devant l'OFPRA en 2025 s'élève à 63 594.

La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) a enregistré pour sa part 60 065 recours (en hausse de 6,3 % par rapport à 2024). Elle a pris 53 086 décisions (hors mineurs) et annulé 12 391 décisions de l'OFPRA. 2 797 décisions d'accord pour des mineurs accompagnés ont été prises par l'OFPRA à la suite de l'annulation de la décision pour les majeurs à la CNDA.

### TAUX SYNTHÉTIQUE DE PROTECTION À 52,1%

Au total, les décisions d'accord (OFPRA + CNDA) en 2025 s'élèvent ainsi à 78 782 décisions de protection, soit une hausse de 12,1 % par rapport à l'année précédente.

Le taux synthétique de protection (attribution de l'asile par rapport au nombre de demandes) est donc de 52,1 %, en hausse de 2,7 points par rapport à 2024.

### PRINCIPALES NATIONALITÉS DES DEMANDEURS D'ASILE

En 2025, les trois principales nationalités des primo-demandeurs d'asile en France sont : ukrainienne, congolaise (RDC) et afghane.

Le tableau ci-dessous recense les 10 principales nationalités.

| Nationalité                | 2025           | Évolution      |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Ukrainienne                | 11 677         | -12,0 %        |
| Congolaise (RDC)           | 11 553         | +24,3 %        |
| Afghane                    | 11 394         | +11,1 %        |
| Haïtienne                  | 6 409          | +13,8 %        |
| Soudanaise                 | 5 844          | +13,6 %        |
| Guinéenne                  | 5 289          | -32,7 %        |
| Ivoirienne                 | 4 805          | -30,0 %        |
| Turque                     | 4 418          | -24,6 %        |
| Bangladaise                | 3 686          | -31,5 %        |
| Géorgienne                 | 3 686          | +6,8 %         |
| <b>Toutes nationalités</b> | <b>116 476</b> | <b>-10,3 %</b> |

**Sources :** Données provisoires du ministère de l'Intérieur.

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/chiffres-de-limmigration-en-france/demandes-dasile-pour-lannee-2025>

# REPORTAGE RÉINSTALLATION

**Programme peu connu du grand public, la réinstallation constitue une voie d'accès légale et sûre vers le territoire de l'Union européenne. Un programme noble qui dépend des volontés des pays hôtes.**

**Arrivant en avion, les familles réinstallées ont tout à apprendre de la vie en France et bénéficient d'un accompagnement global.**

**Reportage auprès des équipes de réinstallation en Haute-Loire.**



Les portes s'ouvrent, des voyageurs munis de valises à roulettes sortent de l'aéroport pour des retrouvailles en famille ou pour rejoindre leur voiture.

Et puis ils arrivent en groupe. Ils marchent calmement, l'air un peu perdu tenant leur sac siglé OIM. D'Addis Abeba en Éthiopie à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, ils sont une vingtaine de personnes qui arrivent en France pour une nouvelle vie. Celle des réinstallés.

Amandine et Roxanne de l'association ont tout préparé pour les deux ménages qu'elles accueillent : dossiers administratifs, calendrier visuel des rendez-vous à venir, logements entièrement équipés.

Ce soir, l'équipe accueille deux sœurs sud-soudanaises de l'ethnie Nuer et leurs six enfants. Pour faciliter la communication, elles traduisent les messages en Nuer sur leur portable. Rassurées par la possibilité de communiquer, les sœurs se laissent guider et rejoignent le van pour leur réinstallation à Yssingaux en Haute-Loire.

La réinstallation est un mécanisme de protection de dernier recours utilisé lorsqu'une personne réfugiée ne peut ni retourner dans son pays d'origine, ni être durablement intégrée dans le pays de premier accueil dans lequel elle a trouvé refuge. L'écart entre les années passées dans le pays de premier accueil, souvent dans des camps, et l'installation en France peut être un véritable choc.

Pendant un an les familles seront accompagnées : ouverture de droits, accès à la santé, inscription des enfants à l'école. Selon le HCR seul 1% des réfugiés au niveau mondial bénéficient d'une réinstallation.

Quelques semaines plus tard, c'est le premier jour de collège d'un des enfants sud-soudanais. Les semaines sont rythmées par les rendez-vous médicaux, administratifs, sociaux, la distribution de l'aide alimentaire et l'adaptation au nouvel environnement.

Dans l'attente des cours de l'OFII, plusieurs réinstallés bénéficient de cours de français assurés par des bénévoles. L'objectif des cours varie : apprendre à lire, reconnaître les lettres, prononcer les sons et les mots. Les bénévoles s'appuient beaucoup sur les gestes, l'environnement immédiat et les objets du quotidien

pour faciliter la compréhension. « Pour moi, c'est génial de pouvoir aider ces personnes. Ça illumine ma retraite », explique une des bénévoles.

La réinstallation n'est pas forcément un déracinement, comme l'explique Abakar, originaire du Nigeria. « À mon arrivée, je me sentais très déprimé, car j'étais loin de ma famille. Voir Amandine, c'est comme voir un membre de ma famille, elle est tellement présente pour moi. Les cours de français ont été essentiels pour moi : au début, je ne savais ni lire ni écrire, et aujourd'hui, je prends plaisir à apprendre et à progresser. »

Arrivé seul depuis le Cameroun, sa famille n'a pu le rejoindre que huit mois plus tard. Un peu ému, il a le privilège d'accueillir ses parents, ses trois frères et sa sœur à l'aéroport de



Lyon -Saint- Exupéry. Il fait les cent pas dans le hall, dit avoir mal au cou à force de regarder les panneaux. Puis le moment tant attendu arrive : il les aperçoit et court vers eux. Après neuf mois de séparation, les sourires, la joie et le soulagement passent de visage en visage. Pour Abakar c'est la fin d'une longue attente « Aujourd'hui je me sens enfin bien. Ma famille est en France avec moi, loin de la guerre dans mon pays ».

## Réinstallation en bref

La réinstallation est un mécanisme de protection utilisé lorsqu'une personne ne peut ni retourner dans son pays d'origine, ni être durablement intégrée dans le pays de premier accueil dans lequel elle a trouvé refuge. La sélection, sur critères de vulnérabilité et au transfert d'un réfugié depuis ce pays de premier asile vers un autre Etat tiers qui l'accepte avec un droit de séjour permanent. Le nombre de place sur ces programmes est très restreint et dépend de la volonté du pays d'accueil. La réinstallation est l'une des trois solutions durables définies par le HCR. En France, les personnes reçues sur ce programme ont accès à un logement pérenne dès l'arrivée et bénéficie d'un accompagnement global d'un an.

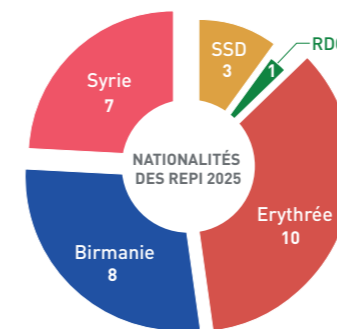
Financée par le Fonds « Asile, migration et intégration » (FAMI) de l'Union Européenne, la réinstallation est opérée par le Haut Commissariat aux Réfugiés et l'Organisation Internationale pour les Migrations en coordination avec les services de l'État français et des opérateurs associatifs comme l'Entraide Pierre Valdo. En résumé, la réinstallation n'est pas un droit mais une politique d'accueil volontaire de personnes déjà reconnues comme réfugiées

### Programme de réinstallation européen - HAP

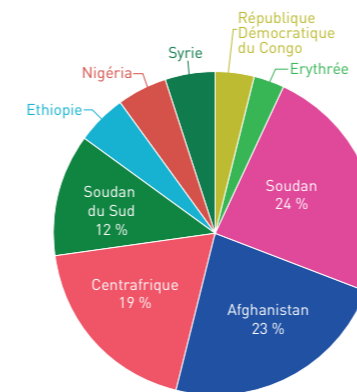
En 2025, la France s'est engagée à accueillir 3000 réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation HAP (Admissions Humanitaires). Les équipes de l'Entraide Pierre Valdo et son partenaire le Diaconat Protestant, ont ainsi accueillis, 157 réfugiés soit 47 ménages réinstallés dans 5 départements des régions AURA et PACA.

### Programme accord-cadre

Un accord signé entre l'État français et le HCR permet à ce dernier de soumettre une centaine de propositions de réinstallations. Sur ce programme intitulé Repi permanent, l'association a accueilli 29 réfugiés réinstallés en 2025, soit 7 familles et 4 isolés.



Nationalités des personnes réinstallées sur le programme accord-cadre en 2025

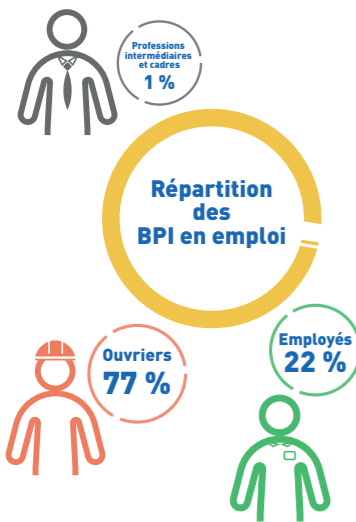


Nationalités des personnes réinstallées sur le programme HAP en 2025

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

L'insertion professionnelle des Bénéficiaires de la Protection Internationale est un pilier de l'intégration. Sur la base des données récoltées dans le cadre des programmes AGIR\* opérés par l'Entraide Pierre Valdo, nous proposons un aperçu de l'insertion professionnelle des BPI. Même s'il ne représente que 537 personnes en accompagnement direct il permet d'avoir un aperçu des grandes tendances.

## PANORAMA D'ENSEMBLE



Sur 537 personnes étudiées dans leurs parcours, 35% (187) sont en emploi, 19% (101) en formation et 42% (226) sont sans emploi. D'autres suivent des activités d'insertion non professionnalisante (de type bénévolat) ou bien ne sont pas concernées pour des raisons diverses comme un âge avancé.

Ces chiffres varient fortement selon le genre où l'insertion professionnelle n'est pas égalitaire. Les personnes masculines accompagnées sont 49% en emploi et 16% en formation, soit 65% en démarche active d'insertion.

Comparativement, le taux d'emploi pour les femmes accompagnées chute à 16%, et 22% pour celles qui sont en formation. En tout 38% des femmes sont en démarche active d'insertion.

## TYPE D'EMPLOI GLOBAL



En utilisant les catégories socio-professionnelles de l'INSEE, il ressort qu'une très grande majorité des BPI accompagnés par AGIR en situation d'emploi sont ouvriers (77%). 21% d'entre eux entrent dans la catégorie employés et seuls 2% exercent des professions intermédiaires ou de la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures.

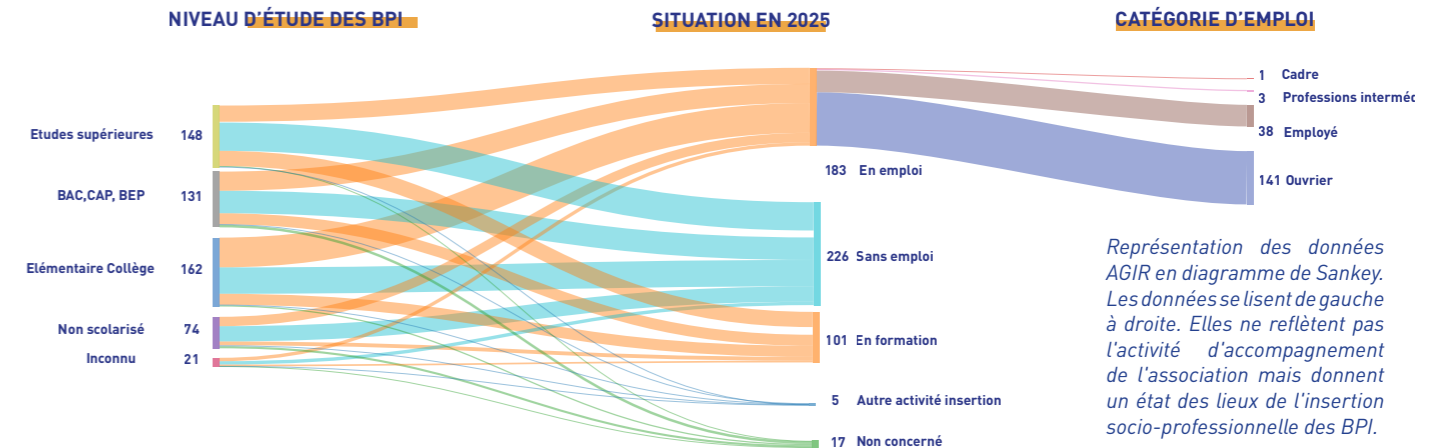
## NIVEAU D'ÉTUDES

| Niveau d'études    | Réponse des BPI |
|--------------------|-----------------|
| Elémentaire        | 15%             |
| Collège            | 20%             |
| CAP ou BEP         | 4%              |
| Baccalauréat       | 24%             |
| Études supérieures | 32%             |

Sur les 537 personnes accompagnées 86% ont reçu une scolarisation. Parmi celles-ci 56% ont un niveau d'études équivalent au BAC ou supérieur, 4% ont un niveau CAP ou BEP, 20% un niveau d'études du collège et 15% en élémentaire. Il est à noter que 14% d'entre eux déclarent un niveau d'étude équivalent à une maîtrise ou plus.

Nous constatons toutefois une légère différence dans le niveau d'études entre les femmes et les hommes : 33% des femmes ont suivi des études supérieures, contre 24% des hommes. Parallèlement, 35% des hommes ont un niveau élémentaire/collège, contre 23% chez les femmes.

## Catégorie socio-professionnelle actuelle et niveau d'études des BPI

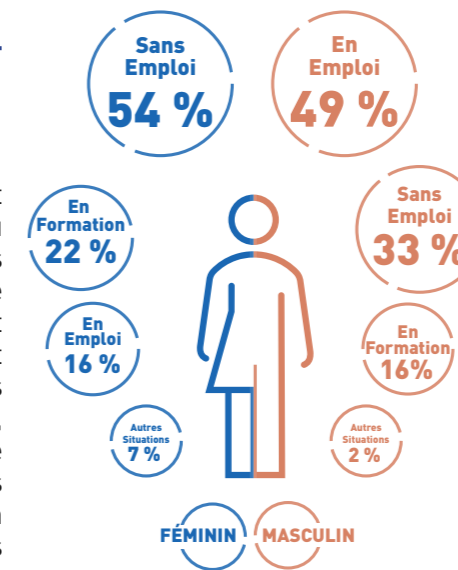


## DIFFÉRENCES DE GENRE

### LE GRAND DÉCLASSEMENT DES PLUS DIPLÔMÉS

Si l'emploi occupé par les BPI ne correspond pas forcément aux diplômes ou à leur niveau d'étude les données recueillies permettent tout de même d'évoquer un grand décalage dans l'insertion. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes très diplômées. Ainsi, parmi ceux qui ont effectué des études supérieures seuls 2% exercent une profession de type cadre ou professions intellectuelles supérieures, 5% occupent une profession intermédiaire, 36% sont employés et 57% sont ouvriers.

Pour les autres niveaux d'études les proportions de catégories socio-professionnelles sont similaires avec 84% d'ouvriers et 16% d'employés pour des personnes non scolarisées et 83% d'ouvriers et 15% d'employés pour des personnes avec un BAC, un CAP ou un BEP.



En croisant le niveau d'études avec le genre, la situation est plus contrastée. 58% de femmes sont employées contre 11% seulement pour les hommes. Aucune femme n'exerce de profession intermédiaire ou équivalent cadres. Les hommes sont 86% dans la catégorie ouvriers et 11% dans celle des employés. Ils sont 2% à exercer une profession intermédiaire et 1% avec un niveau cadre ou profession intellectuelle supérieure.

## PERSPECTIVES ET LIMITES

L'accompagnement par AGIR est réalisé sur une durée limitée dans le temps. Ces données représentent surtout les enjeux de l'accès à l'emploi pour des personnes nouvellement arrivées en France. Elle ne permet pas d'illustrer les trajectoires complètes d'intégration. Cela étant dit, il est évident que le diplôme n'est ici pas la porte d'entrée au marché de l'emploi, au moins dans un premier temps. Il est également marqué que les femmes soient moins insérées dans l'emploi que les hommes et trouvent seulement un emploi de type "Ouvrier" ou "Employé". Bien que les hommes occupent très majoritairement des emplois d'ouvriers, il reste possible pour eux d'accéder aux professions intermédiaires ou cadres. Ce qui n'est pas le cas des femmes qui sont majoritairement plus diplômées.

*Les données présentées ci-dessous sont une photographie à un instant précis de la situation des personnes pendant leur accompagnement dans le cadre d'AGIR [en l'occurrence, données de décembre 2025].*

# LA MOBILITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

La mobilité est un enjeu majeur de l'intégration des BPI. Savoir se déplacer de manière autonome, à vélo ou en transports en commun, ou disposer d'un permis de conduire utilisable en France est un facteur important d'autonomie et d'inclusion. Cette analyse s'intéresse aux usages et aux défis des personnes accompagnées par l'association, aux modes de transport privilégiés, ainsi qu'à l'impact du lieu de résidence et du genre sur la mobilité.

Grâce aux données de suivi du programme AGIR opéré par l'association, nous pouvons avoir un aperçu des pratiques et des enjeux de la mobilité pour les BPI accompagnés.

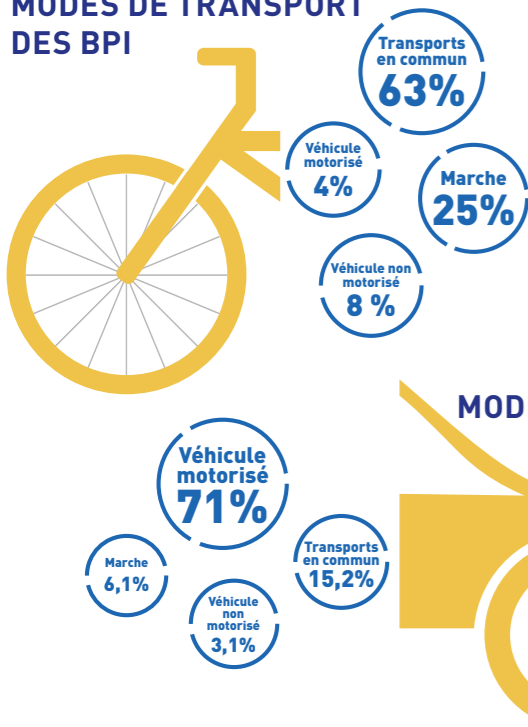
Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il existe peu de données globales et régulièrement actualisées sur le transport des personnes en France. Comme références, il existe une enquête sur la mobilité des personnes en France qui date de 2019. Des statistiques sur la mobilité sont plus récentes (2021) et sont disponibles sur le site de l'INSEE.

## QUELS MODES DE TRANSPORT SONT LES PLUS UTILISÉS ?\*

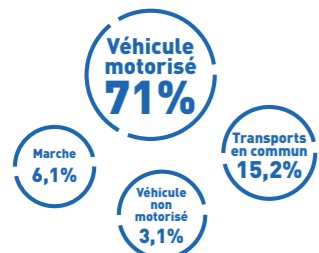
Les données AGIR portent sur quatre départements : la Haute-Loire (43), la Loire (42), le Vaucluse (84) et le Gard (30). Nous avons pu obtenir des informations sur 446 bénéficiaires du programme AGIR. À la question « quels modes de transports utilisez-vous ? », les BPI interrogés répondent, par ordre de fréquence, de la manière suivante :

- Les transports en commun sont donc plébiscités car ils sont utilisés par 63% des BPI.
- La marche est le deuxième mode de transport avec 25% d'utilisation.
- Les véhicules non motorisés (vélos, trottinettes, etc.) représentent 8 % des BPI.
- Les véhicules motorisés (voitures, motos) sont les moins représentés avec 4% d'utilisation.

### MODES DE TRANSPORT DES BPI



### MODES DE TRANSPORT DES FRANÇAIS

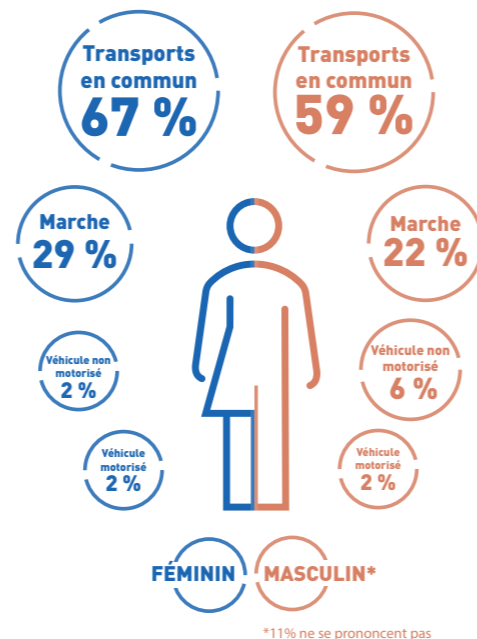


Par rapport à la population française globale le contraste est fort comme le montre la comparaison avec l'enquête mobilité travail de l'INSEE :

- 71% des Français utilisent des véhicules motorisés pour se rendre au travail ;
- 15,2% les transports en commun ;
- 6,1% la marche ;
- 3,1% le vélo.

## DIFFÉRENCES DE GENRE, DIFFÉRENCES DE TRANSPORTS

Il existe des écarts dans les modes de transports utilisés parmi les BPI selon leurs genres.



Les transports en commun sont plus fréquemment utilisés par les femmes (67% de femmes BPI contre 59% d'hommes BPI) tout comme la marche (22% d'hommes BPI contre 29% pour les femmes).

Les véhicules non motorisés sont plus fréquemment utilisés par les hommes comme mode de transport (2% pour les femmes BPI pour 13% d'hommes BPI). Enfin, l'usage du véhicule motorisé est légèrement supérieur pour les hommes que pour les femmes (6% d'hommes BPI pour 2% de femmes BPI) mais il faut rappeler que seuls 25 BPI sur les 446 sondés utilisent ce mode de transport.

Dans la population globale, les pratiques de mobilité selon le genre sont différentes. Ainsi, pour l'ensemble des déplacements locaux, les femmes marchent plus que les hommes (25,8 %, contre 22 % des déplacements) tandis que le vélo est plus souvent utilisé par les hommes (3,7 %) que par les femmes (1,5 %).

## VARIATIONS RURALES ET URBAINES

Au-delà des différences globales, les modes de transport changent selon le caractère rural ou urbain du lieu de résidence des BPI. Clairement, les territoires urbains favorisent l'utilisation de transports en commun. Ainsi, 64% des BPI vivant en zone urbaine utilisent les transports en commun contre 43% pour les BPI en zone rurale. Pour autant, l'usage de véhicules non motorisés comme des vélos est similaire en zone rurale (9% de BPI résidents en zone rurale) et en zone urbaine (8%).

Malgré les distances, 36% des BPI vivant en zone rurale indiquent



Atelier vélo à Yssingeaux de l'Entraide Pierre Valdo

pour rendre leur permis valable en France. Ceux qui n'ont pas de permis et n'ont entamé aucune procédure en ce sens représentent tout de même 68% des BPI.

la marche comme mode de déplacement contre 24% des BPI en zone urbaine.

Autre différence, l'usage des véhicules motorisés est plus important en zone rurale avec 13% d'utilisation par des BPI y résidant contre seulement 3% de ceux qui vivent en zone urbaine.

## LE PERMIS ET LA QUESTION DE L'AUTONOMIE

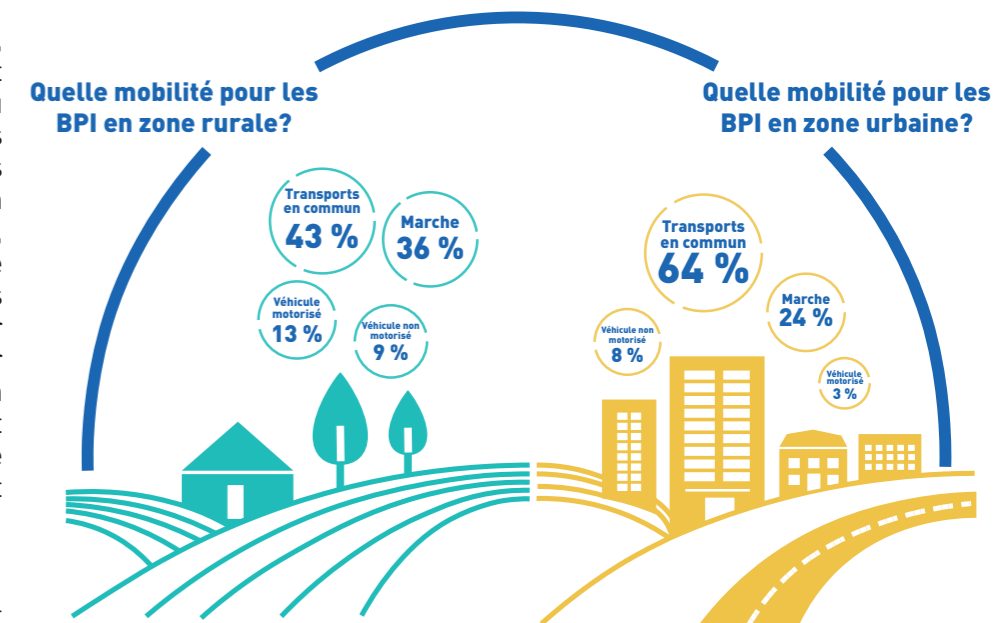
Dans le cadre du suivi des bénéficiaires d'AGIR, la collecte des données nous permet d'avoir une lecture plus fine de l'accès aux voitures en interrogeant non seulement la possession d'un permis en France mais aussi la volonté d'y accéder.

Ainsi, 19% sont dans un souhait ou une démarche de se former (inscription à l'auto-école ou souhait d'inscription) et 13% ont déjà effectué des démarches

Face à ce chiffre important il est possible de s'interroger sur la pertinence ou, a minima, l'urgence d'acquiescer un permis valable en France : Le permis est-il vraiment nécessaire face aux transports en commun ou non motorisés ?

Une interrogation qui mériterait d'être affinée selon les profils des BPI mais aussi selon leurs nécessités réelles. Encore plus dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui a pour but d'encourager les alternatives au transport en voiture.

\*Les chiffres font référence à la fréquence d'usage de transports par type de population. Il est donc possible de ne pas atteindre ou de dépasser 100% selon les questions abordées.

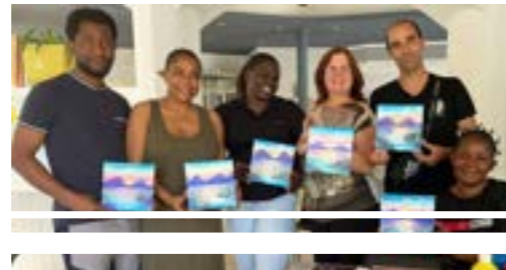


# LES AUTRES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025



## Journée Portes Ouvertes du CADA de Boën-sur-Lignon

Le 11 février les CADA et HUDA de Boën-sur-Lignon ont ouvert leurs portes aux partenaires avec lesquels ils collaborent régulièrement. L'occasion pour chacun de mettre un visage sur un nom et d'inaugurer les nouveaux locaux situés au cœur de la ville. Une soixantaine de personnes, ainsi que des collègues de l'Entraide Pierre Valdo ont poussé les portes des nouveaux locaux.



## « Pas de stress au CAES » Projet d'art thérapie à Grenoble

Jeudi 26 juin 2025, cinq personnes hébergées au CAES ont pu participer à une séance d'art thérapie menée par Svitlana, bénévole au CAES, accompagnée sur le dispositif Ukraine du Pôle Isère.



## Sorties estivales pour le service ASSAJIE d'Avignon

Co-construites avec les jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance, les activités de l'été ont offert de véritables moments de détente et de découverte, tout en favorisant l'inclusion sociale, la cohésion et l'autonomie.



## Amandine Derieux, cheffe de service, décorée de la médaille de la sécurité intérieure

Cette distinction met en valeur son engagement et son professionnalisme, mis au service des déplacés ukrainiens accompagnés par l'équipe Ukraine dans le département de la Loire.

FÉVRIER

MARS

JUIN

JUILLET

AOÛT

OCTOBRE

NOVEMBRE



## Publication d'un guide pour accompagner les personnes ayant vécu des violences

Le pôle Isère de l'association a élaboré ce guide, fruit d'un travail collectif, afin de réunir les meilleures pratiques sur cet aspect difficile et pourtant essentiel de l'accompagnement.



## Tournoi de football à la Tour-en-Jarez

Le 17 juillet 2025, s'est tenu au CADA de La Tour-en-Jarez le tout premier tournoi de football intersites de la Loire. Il a permis à neuf équipes des dispositifs de l'association dans le département de s'affronter amicalement. Une première réussie !



## Chantier participatif au château du Goutelas

Les personnes accompagnées du CADA et de l'HUDA de Boën-sur-Lignon ont participé à un chantier collectif et artistique avec le collectif international UV LAB. De cette collaboration, un espace scénique a été construit pour le château de Goutelas dans la Loire. Cette structure en bois, entièrement décorée à la pyrogravure, propose dorénavant un écrin original pour la scène du domaine.



## Journée du pôle Haute-Loire Ardèche

Le 7 octobre, une quarantaine de salariés se sont retrouvés au Puy-en-Velay pour la journée du pôle Haute - Loire - Ardèche. Au programme : réunion d'équipe dans l'enceinte du Conseil départemental, repas au cœur de ville et chasse au trésor par équipes.

## LES TEMPS FORTS / BRÈVES



### Atelier Bien-être à Saint-Étienne

Le Pôle Loire Métropole organise une série d'ateliers bien-être des résidents grâce aux compétences de Kenza Makhoulf, secrétaire du service Intégration et AGIR, qui se trouve également être une ancienne coiffeuse et maquilleuse. Un moment de détente partagée.

### Semaine de l'intégration

La Semaine de l'intégration 2025 a mis en lumière la diversité des parcours des personnes accompagnées et l'engagement de l'Entraide Pierre Valdo sur l'ensemble du territoire. Une belle dynamique collective au service de l'inclusion de Paris à Nîmes en passant par Avignon et le Puy-en-Velay.



### Séminaire personnel d'encadrement

Le personnel d'encadrement s'est réuni le 24 juin à l'Espace Pierre Valdo à Lyon pour son séminaire. Démarche de la charte managériale, atelier sur les valeurs, réflexion collective sur des cas complexes, mais aussi chorégraphies pour briser la glace... les divers aspects de la démarche managériale ont été abordés entre salariés qui ont pu bénéficier de l'expertise du cabinet INEDY.



# 03

## LES PÔLES TERRITORIAUX

## PÔLE LOIRE-FOREZ



### En bref

- 105 jeunes suivis dans le cadre de la protection de l'enfance, hébergés sur un collectif de 50 places pour les plus jeunes et dans 27 appartements éducatifs à partir de 16 ans ;
- 40 logements sur le service IML et 89 personnes hébergées en CHRS dans des appartements ;
- 428 demandeurs d'asile répartis sur les HUDA d'Andrézieux-Bouthéon, et l'HUDA et le CADA du canton de Boën ;
- 60 personnes réinstallées dans des logements à Roanne et son agglomération.

Après une année 2024 particulièrement intense, le pôle Loire Forez a connu en 2025 une phase de stabilisation :

- Appropriation des nouveaux environnements à la suite des déménagements de 2024 ;
- Développement de nouveaux partenariats et mise en place progressive des plans d'action consécutifs aux évaluations externes et inspections de l'année précédente ;
- Stabilisation de la MECS en collectif, notamment avec la nouvelle cohabitation du département aux étages supérieurs.

En fin d'année 2025, quelques incertitudes ont émergé pour certains services, avec en perspective pour 2026 soit des diminutions de places, soit des restructurations annoncées pour les jeunes majeurs sur le département de la Loire.

### PROTECTION DE L'ENFANCE

Comme chaque année, de nombreuses activités ont rythmé la vie de la MECS. Pour la deuxième année consécutive, jeunes et professionnels ont organisé un camp de trois jours : après la Lozère en 2024, c'est le Jura qui a remporté les suffrages en 2025.

Un grand barbecue a réuni l'ensemble du collectif pour une fête de l'été réussie ; une sortie VTT a invité chacun à se dépasser.

Ces activités, qui peuvent sembler anodines, ont renforcé la cohésion au sein de la MECS. Elles offrent aux jeunes des moments de détente et de fierté, créent des souvenirs communs et leur permettent de découvrir leur pays d'accueil autrement, avec d'autant plus d'acuité qu'ils ne disposent pas de relais familial sur le territoire.

### RÉINSTALLATION

Le déménagement dans les nouveaux bureaux, effectif en janvier 2025 pour l'équipe Réinstallation, a permis de disposer de l'espace nécessaire à l'accueil d'un service civique particulièrement investi sur l'apprentissage numérique des résidents et la connaissance de la société d'accueil.

Des ateliers de prévention, en lien avec l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire, ainsi que des ateliers-débats ont également été organisés plusieurs

fois dans l'année, autour de la prévention, de la contraception et du consentement.

### HUDA ET CADA DE BOËN

À la suite du déménagement du CADA en novembre 2024, l'équipe HUDA a rejoint ses nouveaux bureaux à Boën-sur-Lignon en janvier 2025. Un bureau d'appoint a été ouvert en avril à Noirétable, afin de réduire les trajets des professionnels et d'améliorer l'accessibilité pour les résidents.

Dans le cadre de la réduction des places nationales, le service est passé de 70 à 68 places.



Visite du musée des Confluences à Lyon.

### PORTES OUVERTES PARTENAIRES

En février 2025, le CADA de Boën a ouvert ses portes à ses partenaires. L'objectif était de faire connaître les nouveaux locaux et de permettre aux professionnels des structures médicales et sociales du territoire de se rencontrer. Une soixantaine de personnes étaient présentes, dont des salariés de l'association, la municipalité, l'équipe pédagogique et des professionnels du Centre hospitalier du Forez. Depuis octobre 2025, un partenariat avec le Lycée forestier de Noirétable permet aux enfants du CADA et de l'HUDA de bénéficier, une fois par semaine, d'un soutien scolaire dispensé par des élèves.

### CHRS/IML

Au regard des enjeux importants à venir sur le CHRS, une cheffe de service à mi-temps a été recrutée sur le service IML, avec un double objectif :

- Anticiper un possible développement du service IML à 60 logements et structurer et formaliser les pratiques ;
- Repositionner le chef de service exclusivement sur le CHRS, afin d'anticiper les évolutions du secteur AHI, notamment la réforme de la tarification repoussée à 2027, et d'accompagner les équipes dans ces changements ainsi que dans la mise en œuvre des objectifs du CPOM.

Plusieurs réunions ont également associé la direction de pôle et les équipes ; elles se poursuivront en 2026 afin de préparer ce tournant et d'anticiper le déménagement prévu en 2027, qui réunira l'ensemble des équipes sur un même site, avec un double objectif :

- Faire évoluer les projets du CHRS et de l'IML vers une plus grande congruence avec les attendus de la réforme AHI ;
- Sécuriser les locaux et les équipes.

### UN HUDA PLEIN DE VIE

L'HUDA d'Andrézieux Bouthéon héberge 200 personnes : le vivre ensemble est un défi permanent particulièrement investi par l'équipe, afin que le climat social soit agréable pour tous.

À cette fin, de nombreux projets tout au long de l'année sont mis en œuvre, avec des financements rendus possibles du fait que l'établissement se trouve en quartier prioritaire.

**Partenariat avec l'antenne du Secours Populaire d'Andrézieux Bouthéon.** Ce dernier permet de financer l'accueil en centre de loisirs des enfants sur toutes les vacances scolaires mais également de proposer aux familles des activités telles que des sorties cinéma.

**Dans le cadre de la politique de la ville,** les jeunes de 11 à 17 ans ont pu accéder à des temps d'art thérapie et de sophrologie et la découverte de 5 grands domaines d'activités :

- La culture et l'art ;
- L'expression de soi ;
- Les sciences et la technique ;
- Le sport ;
- L'environnement et le développement durable

#### Des activités sportives et animations adultes

- sortie running, atelier fitness en intérieur
- participation au tournoi interservices de la Loire organisé au CADA de la Tour-en-Jarez. Suite à cet événement les équipes ont continué à se rencontrer ce qui a donné lieu à des matchs de football à Andrézieux, sur le terrain municipal à proximité de l'HUDA.

#### Des ateliers détente et création:

Les lundis matin, après l'entretien collectif du site,



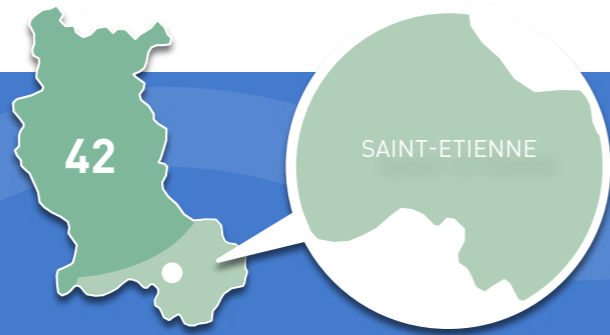
un temps détente est proposé aux résidents: puzzles, coloriages...

**Jardin :** Les résidents ont fabriqué une pergola et du mobilier de jardin avec du matériel de récupération, grâce à l'aide d'un bénévole et d'une salariée de l'HUDA.

**Temps festifs et convivialité :** Journée internationale des droits des femmes, Carnaval, Halloween, fête d'été et fête de fin d'année. Soutenues par la municipalité et financées par la politique de la ville, ces fêtes ont pu avoir lieu dans les meilleures conditions avec la présence d'artistes tels que Yohan Durand et la compagnie Maintes et une fois.

**Regards croisés :** Ce groupe ouvert se réunit chaque vendredi matin sur une thématique choisie par les résidents. La parole se libère grâce à des outils d'animation tels que le photolangage.

## PÔLE LOIRE MÉTROPOLE



### En bref

En 2025, le Pôle Loire Métropole s'inscrit dans une dynamique de stabilisation des actions engagées au cours des années précédentes. Les dispositifs existants ont atteint un niveau de structuration satisfaisant, permettant d'assurer un accompagnement toujours plus adapté aux publics accueillis.

Les dispositifs historiques (SPADA, CADA, HUDA, CPH) continuent de jouer un rôle central dans l'accompagnement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. Les dispositifs d'urgence – notamment MATER 42, Droits Incomplets et HU Colette – poursuivent leur activité, avec une attention particulière portée à la fluidité des parcours.

### ÉVOLUTION ET ADAPTATION DES DISPOSITIFS

Le CAES a été contraint de fermer temporairement en octobre 2024, à la suite des inondations du Gier. En raison des travaux nécessaires, le dispositif n'a pas pu rouvrir en 2025. Une réouverture est néanmoins envisagée avec optimisme pour 2026.

Par ailleurs, en décembre 2025, 15 places initialement dédiées aux personnes déplacées d'Ukraine en hébergement d'urgence, sur le site de Firminy, ont été transformées pour donner naissance au dispositif Passerelle BPI. Ce dispositif permet aux ménages bénéficiaires de la protection internationale, présents depuis plus de six mois sur une structure du DNA, d'attendre l'attribution d'un logement autonome dans un cadre adapté.

### RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ

La présence des professionnels de santé est désormais pleinement intégrée au fonctionnement du pôle.

Elle a permis une meilleure coordination des parcours de soins, une identification plus précoce des problématiques médicales et un accompagnement plus global des personnes.

Les actions développées en 2024 ont démontré leur pertinence en matière de prévention, d'accès aux soins et de sensibilisation, et se sont poursuivies en 2025. Les infirmières du pôle ont pérennisé les outils existants et approfondi les collaborations avec les acteurs du territoire. Cet engagement a été reconnu par l'ARS, qui a octroyé pour la première fois une subvention destinée à soutenir la poursuite de ces actions.

### HARMONISATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

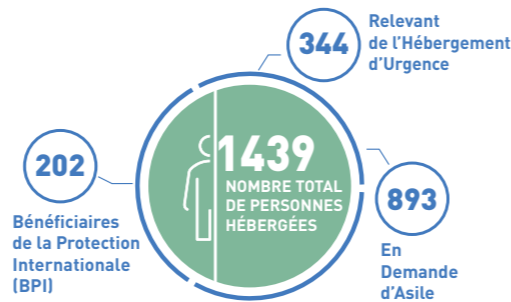
L'année 2025 s'inscrit également dans une démarche d'harmonisation progressive des pratiques professionnelles.

### CHIFFRES 2025 DU PÔLE LOIRE MÉTRO

**13** NOMBRE DE DISPOSITIFS

**218** NOMBRE DE LOGEMENTS EN DIFFUS  
Saint-Étienne et sa couronne

**270** PLACES RÉPARTIES SUR COLLECTIFS



Cette dynamique dépasse le cadre du pôle et s'étend à l'ensemble du département, à travers la mise en place de réunions régulières réunissant les chefs de service, dans une perspective d'unité, de réflexion partagée et d'harmonisation des pratiques.

Les liens entre services et entre pôles se sont par ailleurs renforcés, notamment grâce au développement de programmes structurants.

Ceux-ci ont favorisé les rencontres entre professionnels et soutenu leur engagement dans une démarche commune. Parmi ces initiatives :

- Le lancement du programme de Dossier Usager Informatisé ;
- La mise en œuvre d'une formation qualifiante à destination des cadres, intitulée « Piloter et manager l'efficacité collective ».

### OUVERTURES CULTURELLES ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Le Pôle Loire Métropole ambitionne de poursuivre, dans les années à venir, le développement de projets et de partenariats innovants.

L'objectif est de répondre toujours plus finement aux besoins des publics accompagnés, tout en permettant aux équipes de mieux appréhender les différentes composantes et spécificités de la demande d'asile et du statut de réfugié.

Dans cette dynamique, plusieurs initiatives à dimension culturelle ont été initiées ou renforcées en 2025 : la participation de résidents, en tant que bénévoles, au Festival Lumière, ainsi que le partenariat avec la Comédie de Saint-Étienne, qui leur permet d'assister à des représentations.

Des actions visant à lutter contre l'isolement ont également été déployées :

participation de résidents à des repas solidaires organisés en fin d'année avec la Comédie de Saint-Étienne, et partenariat avec La Tablee, restaurant solidaire où chacun peut déjeuner à moindre coût tout en s'impliquant dans la préparation des repas et en favorisant les rencontres avec les habitants du quartier.

En 2025, le Pôle Loire Métropole consolide ses acquis et affirme sa capacité d'adaptation aux enjeux du territoire, en structurant ses pratiques, en renforçant ses partenariats et en poursuivant un accompagnement global et de qualité au service des publics en demande d'asile ou de protection internationale.

### STRUCTURATION DE LA PLATEFORME TECHNIQUE

L'année 2025 constitue une étape clé dans l'évolution de la plateforme technique, marquée par une structuration renforcée du service. Cette réorganisation répond à un objectif global : améliorer la qualité, la réactivité et la traçabilité des interventions, dans un contexte d'augmentation des besoins et des sites d'intervention.

Elle s'est traduite par plusieurs évolutions majeures. Tout d'abord, une clarification des rôles et responsabilités de chaque acteur, permettant de sécuriser les missions et d'éviter les zones d'incertitude. Chaque fonction dispose désormais d'un périmètre clairement défini. A cela s'est ajouté le recrutement d'un gestionnaire logistique pleinement dédié à la structuration du Stock 42.

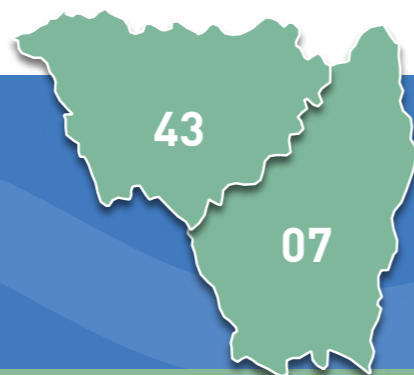
Par ailleurs, une organisation par site a été mise en place : chaque agent de maintenance est référent d'un ou plusieurs dispositifs, ce qui favorise une meilleure connaissance des lieux, une plus grande réactivité et une responsabilisation accrue. Cela permet également d'assurer un suivi plus rigoureux des interventions. Les outils de suivi ont été revus et améliorés, pour une meilleure coordination des interventions. Ces outils permettent de tracer les actions et d'optimiser les ressources.



Pour 2026, l'objectif est de poursuivre cette dynamique en développant d'autres procédures ainsi que des outils de pilotage et de gestion encore plus performants.

Enfin, la coordination entre les équipes techniques, les services éducatifs et les services centraux a été renforcée, favorisant une approche transversale et cohérente. Cette structuration permet aujourd'hui d'assurer un service plus efficace, au plus proche des besoins des établissements et des personnes accompagnées.

## PÔLE HAUTE-LOIRE ARDÈCHE



### En bref

En Haute-Loire et en Ardèche, divers outils contribuent à l'accueil et à l'intégration des populations vulnérables en demande de protection ou statutaires :

- Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) en Ardèche et en Haute-Loire);

- Les Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) en Ardèche et 60 places en Haute-Loire);
- Les programmes de Réinstallation;
- Le programme AGIR.

En 2025, **592 personnes** ont été accompagnées par le pôle.

### UNE RÉORGANISATION D'AMPLEUR

Plusieurs dispositifs du pôle ont été réorganisés en 2025, entraînant une évolution des pratiques professionnelles.

À la demande de l'État, l'équipe d'Yssingeaux du CADA 43 a été relocalisée à Chadrac. De nouveaux logements pour les usagers ont été captés près de la couronne du Puy-en-Velay et dans certains villages environnants ; à cet égard, le partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire a été particulièrement soutenant.

L'équipe a été pleinement actrice du processus organisationnel. Des réunions hebdomadaires avec la direction ont permis d'instaurer une écoute attentive, un accompagnement régulier et la construction concertée de ce nouveau projet. Un tel changement ne pouvait en effet se mettre en place sans ce travail participatif, qui a permis à chacun d'en comprendre les enjeux et les limites et de contribuer à la refonte du service comme aux évolutions des pratiques inhérentes à l'accueil en grand diffus.

Les usagers et les bénévoles ont également été informés tout au long de la démarche, afin d'échanger autour des inquiétudes de chacun et de rassurer l'ensemble des acteurs. Le déménagement, engagé au printemps 2025, s'est achevé en juillet. Afin d'optimiser les coûts, l'équipe du CPH, jusque-là installée à l'espace Crisselle, a rejoint le site des anciens bureaux de l'équipe CADA 43 à Yssingeaux.

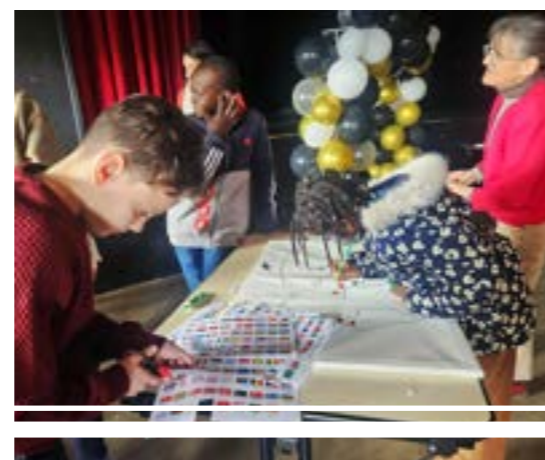
Cette mutualisation a permis de restituer à l'OPAC les locaux de bureaux ainsi que quelques appartements du « CADA Crisselle », tout en conservant les locaux de la rue des Fossés rénovés en 2023, qui accueillent désormais l'équipe CPH et l'encadrement.

Les bureaux du CADA 07 ont quant à eux été mutualisés avec ceux du Chambon-sur-Lignon, permettant là encore des économies. Des permanences sont organisées sur le site de Saint-Agrève afin de maintenir une présence régulière et une proximité avec les usagers et les bénévoles. Les pratiques ont dû évoluer pour maintenir la qualité de l'accompagnement proposé et la solidité du travail avec les partenaires locaux.

Cette année encore, le dispositif Réinstallation a atteint ses objectifs en Haute-Loire et en Ardèche.

### TEMPS COLLECTIFS ET VIE DU PÔLE

Les fêtes de début d'année proposées aux usagers, aux bénévoles et aux équipes



rencontrent un franc succès. Elles permettent à tous de se retrouver dans un moment chaleureux de partage ; la distribution des cadeaux et le repas ou les goûters partagés sont particulièrement appréciés. Les activités organisées durant l'été constituent également des moments forts.

À titre d'exemple, la journée conviviale à la base de loisirs du Neyrial a réuni les usagers des dispositifs d'Yssingeaux, de Retournac, du REPI, du RFAR, ainsi que les équipes CADA 43 (Chadrac) et AGIR : autant d'occasions de se rencontrer, de faire connaissance et de tisser de nouvelles amitiés « interservices ».

### SEMAINE DE L'INTÉGRATION



La participation du dispositif AGIR à la semaine de l'intégration en Haute-Loire a permis de témoigner de la pertinence du programme d'accompagnement. Les prises de parole de l'équipe et des bénéficiaires ont mis en lumière la mobilisation de tous au service d'une intégration réussie par l'emploi et/ou la formation.

### ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

En avril 2025, l'évaluation externe du CADA 07 a été conduite. Les temps de préparation, organisés avec l'accompagnement de l'équipe du service Qualité ont permis à l'ensemble des acteurs d'aborder l'exercice avec engagement et en pleine connaissance de cause. L'évaluation a mis en exergue la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies ; les points d'amélioration identifiés feront l'objet d'un travail dédié.

À la suite de cette première évaluation externe, les préparations se sont poursuivies : début 2026 auront lieu celles du CPH d'Aubenas et du CADA 43.

Les temps conviviaux restent également très appréciés et permettent aux salariés de se retrouver dans une ambiance détendue, pour « faire pôle » malgré les distances entre les sites. Cette année, le repas de fin d'année s'est tenu à Vals-les-Bains, où chacun a apporté sa bonne humeur. La journée de pôle du 7 octobre 2025 a, pour sa part, conjugué un temps d'échange en matinée et, l'après-midi, une découverte de la ville du Puy-en-Velay par les salariés et les invités du siège, à travers un jeu de piste organisé par l'office du tourisme.

Dans un contexte national et international particulièrement complexe, notamment au regard des enjeux liés aux missions d'asile, l'ensemble des équipes a une nouvelle fois démontré son engagement, sa mobilisation et son sens des responsabilités auprès des usagers. Leur implication quotidienne témoigne d'une volonté constante d'assurer un accompagnement de qualité, respectueux des parcours, des besoins et des situations souvent fragiles des personnes accueillies.

L'évaluation externe a constitué un temps fort, mettant en lumière la qualité de l'accompagnement et offrant un moment privilégié de réflexion collective, propice à l'identification de pistes d'amélioration dans une logique d'évolution continue.

Cette année de transformations a par ailleurs permis aux équipes

de questionner et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Ce travail d'adaptation a été guidé par une attention constante portée aux besoins des usagers et par la volonté de prendre en compte les spécificités territoriales propres à chaque dispositif. Cette dynamique a renforcé la capacité des structures à proposer des réponses toujours plus ajustées et pertinentes.

Ainsi, malgré les défis rencontrés, l'année écoulée aura été riche en enseignements, en transformations et en perspectives. Elle confirme la capacité des équipes à s'adapter, à innover et à maintenir un haut niveau d'exigence dans l'accompagnement proposé : autant de bases solides pour poursuivre le développement des actions engagées et continuer à répondre, avec professionnalisme et humanité, aux enjeux à venir.



Semaine de l'intégration AGIR du 8 octobre 2025.

## PÔLE RHÔNE

69

### En bref

Le Pôle Rhône s'inscrit dans une démarche engagée d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, en développant des réponses adaptées tout au long du parcours, de la mise à l'abri à l'accès à l'autonomie. Son action repose sur une offre diversifiée, structurée autour de quatre grands secteurs :

- L'hébergement d'urgence et l'insertion ;
- La protection de l'enfance ;
- L'intégration ;
- L'animation.

Cette diversité de dispositifs s'accompagne d'une pluralité de publics et de financeurs, traduisant l'ancrage territorial du pôle et sa capacité d'adaptation aux évolutions des besoins sociaux. Cette synthèse propose un panorama des activités menées, met en lumière les évolutions marquantes de 2025 et esquisse les perspectives pour 2026.

### UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBALE

Le Pôle Rhône déploie une offre articulée autour de plusieurs dispositifs complémentaires :

- Trois dispositifs d'hébergement d'urgence ;
- Un service d'insertion ;
- Deux services de protection de l'enfance ;
- Un service d'intégration ;
- Un service d'animation.

### HÉBERGEMENT D'URGENCE ET INSERTION

#### Dispositif d'Hébergement d'Urgence (DHU) - Lyon (140 places)

Le dispositif accueille des familles et des personnes isolées, accompagnées par une équipe pluridisciplinaire encadrée par un chef de service. Il se caractérise par une expertise dans l'accueil d'hommes isolés, aux côtés de femmes seules et de familles, dans une logique de mixité sociale éprouvée et stabilisée dans le temps.

En 2025, le dispositif a connu une forte montée en charge à la suite d'une sollicitation du CCAS de Lyon.

Des travaux de réhabilitation menés durant l'été ont permis d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer les conditions de vie des personnes hébergées. La capacité est ainsi passée de 80 à 140 places, réparties entre hébergement collectif et logements diffus. Cette évolution s'est accompagnée du renforcement de l'équipe par le recrutement de deux intervenantes sociales.

#### Dispositif d'Hébergement d'Urgence (DHU) - Givors (60 places)

Composé de 30 studios dédiés à l'accueil de familles, le dispositif s'inscrit dans un environnement urbain dynamique et socialement mixte. Il permet aux ménages accompagnés de s'appuyer sur les ressources du territoire, en lien étroit avec le CCAS et les partenaires locaux.

En 2025, un projet de rapprochement géographique entre le DHU de Givors et le service d'insertion ARUP a été engagé en lien avec la DDETS. Des espaces de bureaux ont été identifiés dans le bâtiment existant et une étude de travaux a été lancée avec l'appui du service bâtiment,

afin d'améliorer les conditions de travail des équipes et la qualité d'accueil des usagers.

#### Dispositif d'Hébergement d'Urgence (DHU) - Bron (60 places d'urgences + 15 d'extrêmes urgences)

Le DHU de Bron propose un accueil en semi-collectivité, avec des espaces de vie partagés. Si cette organisation peut freiner certaines familles au départ, elle favorise progressivement convivialité, solidarité et proximité entre les personnes accueillies et les professionnels.

Le site comprend également 15 places d'urgence accessibles 24h/24 et 7j/7, en lien avec la Maison de la Veille Sociale. La salle collective du Chêne joue un rôle clé dans la mise à l'abri immédiate, notamment pour les situations de grande vulnérabilité signalées par les acteurs de première ligne et orientées via le 115.

#### SERVICE D'INSERTION ARUP

Le service ARUP accompagne une dizaine de familles dans une phase de transition vers l'autonomie, au sein d'appartements diffus.

Il propose un accompagnement individualisé visant une insertion sociale durable, l'accès à l'emploi et au logement de droit commun. En 2025, le service a renforcé son partenariat avec la MVS via le dispositif Lora pour l'accès au logement, afin de fluidifier les parcours et de sécuriser les sorties.

#### PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Pôle Rhône accompagne des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance à travers deux dispositifs complémentaires :

- Service des Mineurs Non Accompagnés (MNA) : 20 places en semi-collectif et 30 en appartements éducatifs ;
- Service des Jeunes Majeurs (JM) : 28 places en appartements éducatifs.

L'année 2025 a été marquée par la stabilité des équipes éducatives. En fin d'année, une forte mobilisation a porté sur l'anticipation de la fin de la convention du site MNA en semi-collectif (31 mars 2026).

Deux pistes sont à l'étude : trouver un site équivalent ou développer des solutions en logements diffus, notamment pour les jeunes majeurs, à moyens constants.

#### INTÉGRATION

Le CPH (Centre Provisoire d'Hébergement), d'une capacité de 66 places, accompagne les bénéficiaires de la protection internationale vers l'autonomie. L'équipe, composée de deux assistantes sociales, d'un travailleur social dédié au logement et d'un conseiller en insertion professionnelle, propose un accompagnement global visant l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi et à un logement pérenne.

En 2025, la collaboration avec la Maison de la Veille Sociale s'est renforcée. Centré sur la mobilisation d'appartements proposés par des bailleurs sociaux en vue d'une sortie vers un logement autonome, ce partenariat est particulièrement apprécié tant par les bénéficiaires que par les professionnels.

Portée par les familles, cette démarche les rend actrices de leur projet et renforce leur adhésion à l'accompagnement.

#### ANIMATION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'Espace Pierre Valdo, situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, accueille depuis 1967 des enfants de 3 à 12 ans dans un environnement naturel de deux hectares. Il propose des activités périscolaires et extrascolaires ainsi que des animations éducatives en lien étroit avec la nature, favorisant l'épanouissement, la socialisation et la découverte de l'environnement.

En 2025, l'association a engagé un processus de transmission de cette activité à une structure spécialisée, en lien avec la Ville de Lyon. Une association a été retenue, sous réserve de validation par le Conseil municipal de janvier 2026. Ce transfert s'inscrit dans une démarche partenariale constructive, associant la MJC du Vieux Lyon et les services de la Ville.

## FOCUS 2025 : DES DISPOSITIFS EN ÉVOLUTION

L'année 2025 a été marquée par d'importantes évolutions, notamment dans l'hébergement d'urgence, avec une forte montée en charge du DHU de Lyon et un renforcement des coopérations partenariales.

Le développement de nouveaux partenariats en santé (cabinet infirmier, Équipe Mobile Psychiatrie Précarité) a facilité l'accès aux soins des publics les plus éloignés. Par ailleurs, le partenariat avec les Ateliers Sésame (Association Le MAS) a renforcé les actions d'insertion professionnelle, avec des retours positifs sur la remobilisation et de développement des compétences.

Au DHU de Givors, la mise en place d'un partenariat avec le Dispositif Ressource d'Accompagnement Psychologique (DRAP), permettant l'intervention d'une psychologue à hauteur de 0,4 ETP, constitue un levier structurant.

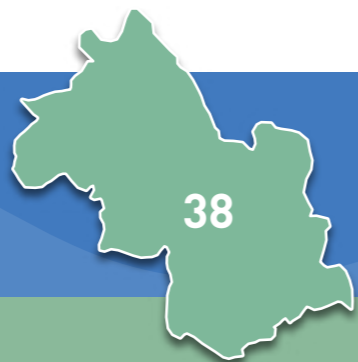
Il apporte un soutien aux personnes accompagnées et aux équipes via des suivis individuels, des temps d'analyse clinique et des ateliers collectifs.

#### Perspectives 2026

L'année 2026 s'inscrira dans une dynamique de consolidation et d'adaptation. Les enjeux porteront sur la sécurisation de l'hébergement pour les jeunes de la protection de l'enfance, la poursuite des partenariats en santé et en insertion, ainsi que l'accompagnement du transfert de l'activité ALSH.

Dans un contexte budgétaire et immobilier contraint, le Pôle Rhône poursuivra ses efforts pour maintenir la qualité des accompagnements, renforcer les coopérations territoriales et soutenir les équipes, afin de répondre au mieux aux besoins des publics accueillis.

## PÔLE ISÈRE



### En bref

En 2025, le Pôle Isère a poursuivi sa trajectoire de transformation, conjuguant qualité de l'accompagnement des ménages, participation des personnes accueillies et amélioration des conditions de travail. Une journée institutionnelle dédiée à

l'Accueil, un projet de déménagement co-construit avec les équipes et le développement d'instances de représentation des personnes hébergées ont structuré l'année et permettent de préparer la feuille de route 2026.

### UNE CONTINUITÉ RÉFLEXIVE

Fidèle à la dynamique engagée ces dernières années, le Pôle Isère poursuit sa transformation dans un contexte global toujours plus exigeant. Loin d'être une simple succession d'actions, son activité s'inscrit désormais dans une trajectoire de long terme, guidée par la volonté de concilier la qualité de l'accompagnement des ménages et l'amélioration continue des conditions de travail de ses collaborateurs.

Cette continuité se manifeste par la mise en œuvre de projets structurants qui font le lien entre les réflexions engagées et les ambitions de demain. Elle repose sur un socle commun : la co-construction et l'interconnaissance entre les différents services qui composent la richesse du pôle.

### L'accueil au cœur de nos pratiques : une journée institutionnelle fédératrice

L'année 2025 a été marquée par un temps fort de cohésion : une journée de pôle dédiée au thème de l'Accueil. Plus qu'un simple protocole, l'accueil constitue le point d'ancrage du travail social et le premier jalon du lien de confiance avec la personne accompagnée.

Conçue comme un espace de rencontre et de partage, cette journée a permis de :

- Faire corps autour d'une culture commune du pôle, en dépassant les frontières de chaque service ;
- Valoriser les expertises via des ateliers collaboratifs (sur le modèle du speed-dating), favorisant l'émergence de bonnes pratiques partagées ;
- Réinterroger les postures pour garantir un accueil digne, inconditionnel et adapté aux vulnérabilités croissantes des publics orientés vers les dispositifs d'asile et d'hébergement d'urgence.

Ce temps a également permis de créer du lien avec les services du siège, représentés par une quinzaine de salariés intégrés aux différentes équipes du pôle pour cette journée.

### Des espaces de travail repensés : un projet de déménagement co-construit

Parce que la qualité de l'accompagnement est intrinsèquement liée à la qualité de vie au travail, le Pôle Isère a lancé un projet d'envergure : le déménagement de ses bâtiments de bureaux.

Ce projet ne se limite pas à une opération immobilière : il a été pensé comme une démarche participative, où les salariés sont acteurs de la configuration



Atelier participatif avec les résidents du CAES.

de leur futur environnement professionnel. Cette co-construction vise à :

- Améliorer la fonctionnalité des espaces pour favoriser la transversalité ;
- Offrir des lieux d'accueil plus adaptés et plus sereins pour les ménages ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif de pôle uni.

À la suite de l'identification du site, un groupe de travail représentatif, constitué sur la base du volontariat, a permis d'aboutir à une organisation des lieux répondant au mieux aux besoins et attentes des salariés.

Une attention particulière sera ensuite portée aux conditions d'appropriation du lieu par les personnes accompagnées, notamment dans le cadre de projets d'aménagement intérieur et de décoration.

### La participation des personnes hébergées : l'essor de la représentation

Grâce au succès du dispositif déployé au CAES de Grenoble, le Pôle Isère généralise la mise en place d'instances de participation au sein de ses structures d'hébergement d'urgence.

L'enjeu est de transformer la posture des personnes accueillies, d'usagers, elles deviennent actrices de la vie collective.

Malgré la rotation rapide des publics, notamment sur les dispositifs de court séjour. La pérennisation de ces espaces de parole permet de faire remonter des suggestions concrètes sur la gestion des parties communes (cuisine, hygiène, vie quotidienne) et de renforcer la citoyenneté au sein même des structures. C'est un levier fort pour réintroduire de la vie collective et valoriser les compétences de chacun dans ces hébergements collectifs, autour d'une valeur cardinale : le respect de l'autre.



Mise en place d'une "boîte de partage" des résidents du CAES

## CAP 2026 : TROIS AXES POUR GUIDER L'ACTION

Pour structurer son évolution à l'horizon 2026, le Pôle Isère définit sa feuille de route autour de trois axes stratégiques majeurs, reflets de ses valeurs et de ses ambitions.

**Axe 1 - Un accompagnement global et de qualité.** Consolider les expertises (santé, accès aux droits, autonomie) en renforçant les partenariats locaux pour offrir des parcours de sortie d'hébergement fluides, sécurisés et pérennes. Cela passera notamment par la mise en place d'un comité éthique et par le soutien aux espaces de parole et de délibération collective, car l'éthique se travaille avant tout dans l'échange et la confrontation des regards.

**Axe 2 : La participation des personnes accueillies.** Placer la co-construction au centre. Le développement de conseils de vie sociale adaptés et de comités de résidents vise à inclure systématiquement la parole de la personne hébergée dans l'évolution des services.

**Axe 3 : Bien-être et qualité de vie au travail** Soutenir les équipes par l'amélioration des environnements de travail (projet de déménagement), le développement des compétences professionnelles et la création d'espaces d'échange de pratiques, garantissant ainsi un engagement durable au service des plus vulnérables.

En conjuguant ces dynamiques dans une démarche réflexive permanente, le Pôle Isère réaffirme sa capacité à innover et à s'adapter, pour que chaque place d'hébergement soit, au-delà d'un toit, un véritable levier vers l'insertion.

Nous ne pouvons pas toujours résoudre tous les paradoxes de la précarité, mais nous pouvons décider de ne jamais cesser de les penser. C'est cette « éthique vivante » qui préserve le sens de notre engagement solidaire.

## PÔLE VAUCLUSE - GARD



### En bref

En 2025, l'Entraide Pierre Valdo impulse une nouvelle dynamique sur le pôle Vaucluse – Gard avec l'arrivée d'une nouvelle direction. Cette évolution vise à mieux répondre aux enjeux actuels tout en consolidant les fondations de l'association. Son ambition : renforcer et valoriser l'image de l'association en plaçant la transparence et l'éthique au cœur de ses actions, et garantir une relation de confiance durable avec ses partenaires.

Le pôle Vaucluse – Gard intervient principalement dans trois domaines :

- L'asile et l'intégration ;
- La protection de l'enfance ;
- L'hébergement d'urgence.

#### ASILE ET INTÉGRATION

**HUDA:** 323 personnes hébergées

**AGIR 30 :** 273 BPI et 206 accompagnants.

**AGIR 84 :** 141 BPI et 136 accompagnants.

**CPH :** 121 personnes accueillies

**SAS UKRAINE :** 188 hébergées



#### PROTECTION DE L'ENFANCE GENERALISTE

**5 villas:** 46 enfants accueillis

**MNV2 :** 112 jeunes hébergés

#### PROTECTION DE L'ENFANCE MNA

**MNA :** 177 jeunes hébergés

**ASSAJIE :** 92 jeunes hébergés

**MNV 3 - Mise à l'abri :** 204 jeunes hébergés

Le pôle Vaucluse – Gard s'appuie aujourd'hui sur des socles structurants.

#### UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION

Un renouvellement significatif de l'équipe de direction et d'encadrement a été opéré, apportant une dynamique nouvelle et des perspectives innovantes.

Ces relais garantissent une gestion exemplaire, fondée sur le professionnalisme, la transparence et la clarté.

#### LE RENFORCEMENT DE NOS VALEURS

L'approche humaine et l'écoute demeurent au centre de la mission. Les professionnels du pôle réaffirment leur engagement par une bienveillance constante dans l'accompagnement de chaque personne accueillie.

#### LE CHOIX D'UN ENGAGEMENT COLLECTIF

L'action du pôle ne prend sens que partagée. Les équipes entendent intensifier leur engagement collectif avec les partenaires

essentiels, afin de faire de l'accueil et de l'intégration une réalité solide et pérenne sur les territoires.

#### LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE, ACTRICE DE SON PARCOURS

Les professionnels veillent à intégrer pleinement la personne accueillie au cœur du dispositif, en favorisant son pouvoir d'agir. L'accompagnement est construit avec elle, ajusté à ses besoins, et soutient son autonomie comme son implication dans son propre parcours.

## LES JEUNES MNA EN MOUVEMENT A AVIGNON.

Tout au long de l'été 2025, l'équipe ASSAJIE d'Avignon a proposé aux jeunes majeurs accompagnés un programme d'activités collectives mêlant découverte, partage et apprentissage. Un été placé sous le signe de la cohésion et de l'autonomie.

L'équipe ASSAJIE d'Avignon a organisé les activités estivales autour du projet « Jeunes en Mouvement ». Co-construites avec les jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance, ces actions ont offert de véritables moments de détente, tout en favorisant l'inclusion sociale, la cohésion et l'autonomie.

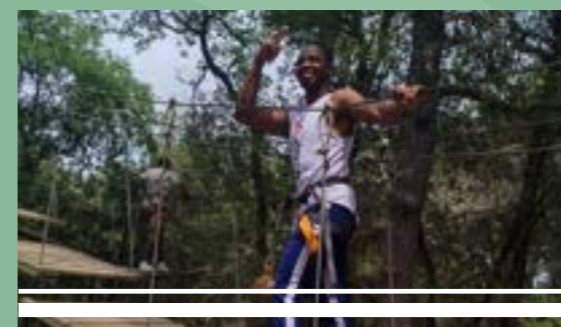
#### • Sorties plage :

Tout au long de l'été, plusieurs sorties à la plage ont réuni jusqu'à neuf participants à chaque date. Ces journées ont favorisé l'intégration sociale et renforcé les liens entre les jeunes et les encadrants à travers des activités collectives en plein air. Les participants ont également développé leur autonomie grâce à leur implication dans la préparation et l'organisation des sorties. Les jeunes ont ainsi découvert différents sites du littoral, tels que Sainte-Marie-la-Mer, le Vieux-Port et Port-Saint-Louis, au cours d'expériences collectives enrichissantes.

#### • Sortie accrobranche au lac de Mormoiron :



Le 19 juillet 2025, douze jeunes ont participé à une sortie accrobranche au lac de Mormoiron. Cette activité de plein air, à la fois ludique et sportive, a permis de travailler sur la confiance en soi et l'entraide entre pairs. L'effort, le dépassement de soi et le soutien mutuel ont marqué cette journée placée sous le signe de la cohésion et de la bonne humeur.



#### • Sortie culturelle:

Le Festival d'Avignon a offert aux jeunes une véritable immersion dans la vie culturelle locale, à travers la découverte du théâtre, de la danse et des arts de rue. Cette sortie visait à susciter la curiosité et l'ouverture d'esprit, tout en renforçant la maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit. Cette expérience particulièrement riche a permis aux jeunes de s'approprier un espace culturel emblématique tout en partageant un moment collectif fort.

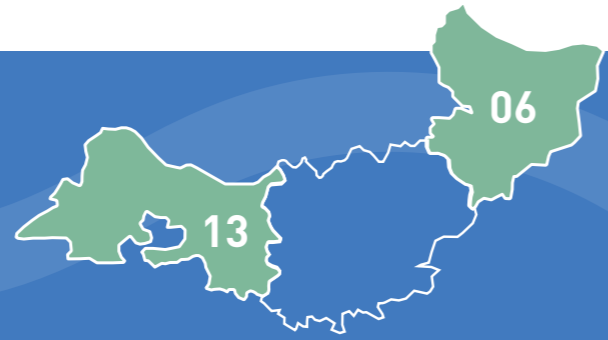


#### • Soirée « Solicinée » :

Inscrite dans le projet annuel, la soirée cinéma « Solicinée » associe culture, divertissement et accompagnement social. Chaque séance propose la projection d'un film choisi avec les jeunes, suivie d'un temps d'échange autour des thématiques abordées. Organisées dans les locaux de l'Entraide Pierre Valdo depuis le 16 mai 2025, chaque deuxième vendredi du mois, en partenariat avec l'association Culture du Cœur, ces soirées favorisent le dialogue, le partage et la convivialité, tout en encourageant la réflexion sur des sujets sociaux et culturels.



## PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE ALPES-MARITIMES



### En bref

La santé, une priorité. La structuration des coopérations avec le CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections) et le CLAT (Centre de Lutte Antituberculeuse) a permis de fluidifier l'accès au dépistage, d'améliorer l'orientation des personnes accompagnées ainsi que leurs parcours de santé, en lien avec les dispositifs de droit commun.

En 2025, l'HUDA13 a poursuivi sa mission d'accompagnement global des personnes demandeuses d'asile, en veillant à sécuriser les parcours et à renforcer son ancrage territorial.

L'équipe a maintenu une attention soutenue à l'accès aux droits, au suivi des procédures, à l'ouverture et au maintien des droits sociaux, ainsi qu'à la préparation à la sortie du dispositif.

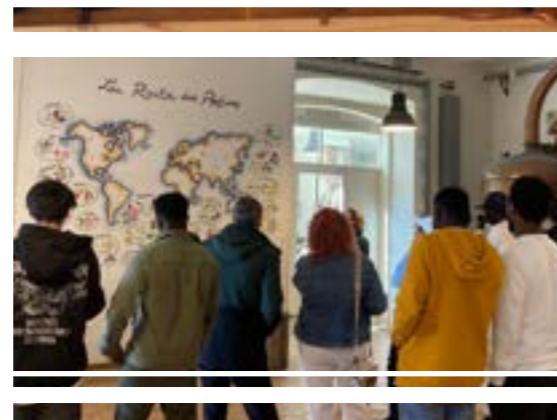
L'anticipation des situations de vulnérabilité et la coordination avec les partenaires ont constitué un axe fort pour garantir la continuité des accompagnements.

Le renforcement des partenariats santé a également constitué une priorité de l'année.



### COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LE CEGIDD ET LE CLAT

Le partenariat avec le CeGIDD a facilité l'accès au dépistage, à la prévention et à l'information en santé sexuelle, contribuant à lever les freins liés à la langue ou à la méconnaissance des dispositifs. En parallèle, le travail engagé avec le CLAT a permis d'améliorer le repérage, l'orientation et le suivi des situations nécessitant un dépistage ou un accompagnement en matière de tuberculose.



### VISITE DE L'USINE FRAGONARD

Le 17 novembre 2025, les personnes hébergées par les deux dispositifs ont ainsi visité l'usine de la parfumerie Fragonard à Grasse. Encadrée par une guide et accompagnée par des membres de l'équipe, cette sortie a rassemblé plusieurs demandeurs d'asile et réfugiés autour d'un moment de découverte et de partage.

L'objectif était de faire connaître l'histoire et les techniques de fabrication du parfum, véritable richesse locale, tout en favorisant l'appropriation du patrimoine de la ville d'accueil.

Une expérience à la fois culturelle et conviviale, qui a marqué les participants.

### ATELIERS NUMÉRIQUES AVEC RECONNECT

En 2025, une convention a été signée avec l'association Reconnect afin de développer les compétences numériques des personnes hébergées à l'HUDA et au CADA 06. Dix ateliers numériques ont été organisés,

à raison de deux sessions par mois dans nos locaux, permettant à 52 personnes d'y participer.

Ces ateliers ont offert aux participants la possibilité de se familiariser avec des outils essentiels : messagerie électronique, navigation sécurisée sur Internet, applications du quotidien.

À l'issue de leur formation, une attestation de participation leur a été remise. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche d'accompagnement vers l'autonomie numérique et de renforcement de l'inclusion sociale des personnes accueillies.

### TOURNOI DE FOOTBALL INTER-ASSOCIATION : UN SEUL BUT, L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ.



Le tournoi départemental de football 2025 a constitué un temps fort fédérateur pour les personnes hébergées. Au-delà du sport, il a favorisé la cohésion entre structures, la mixité des publics et la valorisation des compétences.

L'enjeu n'était pas seulement sportif, c'était surtout le moment de se rassembler autour de valeurs fortes, dans un esprit de fraternité et d'inclusion résumé par le slogan : « Un seul but, l'unité dans la diversité ».

Vainqueur de l'édition précédente, le HUDA de Miramas de l'Entraide Pierre Valdo a relevé le défi de son organisation, avec une réussite saluée tant sur le plan logistique que dans l'ambiance de la journée, où chaque équipe a défendu ses couleurs avec énergie, portée par un public enthousiaste.

Le message vidéo de soutien de l'artiste Soprano a renforcé la portée symbolique de l'événement.



### DES RETOURS ENTHOUSIASTES

Ce type d'événement fait plaisir, car c'est l'occasion pour les résidents de se retrouver en dehors de l'anxiété de la demande d'asile sans barrière de langue, ça leur permet de créer des liens entre eux, et même avec nous en dehors de l'administration. C'est également l'occasion de rencontrer d'autres associations et peut-être même d'imaginer des projets communs ensemble.

**Lena**  
Intervenante sociale de l'Entraide Pierre Valdo

On a tout donné. On aurait aimé garder la coupe, mais nous sommes fiers de notre parcours, car on s'est battu jusqu'au bout avec détermination.

**Amadou**  
Joueur de l'équipe de l'Entraide Pierre Valdo.



## Donner à voir donne du sens

Témoignage de Blaihe NGANGA,  
alternant graphiste au coeur du  
changement de l'identité visuelle  
de l'association.

“ Cela fait maintenant deux ans que je suis en alternance au siège de l'Entraide Pierre Valdo en tant que graphiste chargé de communication. J'ai eu la chance de participer à de nombreux projets enrichissants, comme la refonte de l'identité visuelle de l'association, la réalisation de rapports d'activités mais aussi de faire des reportages, de suivre les équipes sur le terrain ou encore d'échanger avec les personnes accompagnées.

Je suis fier de pouvoir mettre mes compétences et mon énergie au service d'une cause qui a du sens. Contribuer, à mon échelle, à l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité donne une véritable valeur à mon travail. Le métier de graphiste ne se résume pas uniquement à créer de belles images. Le beau peut être au service de l'utile quand donner à voir donne du sens.

”

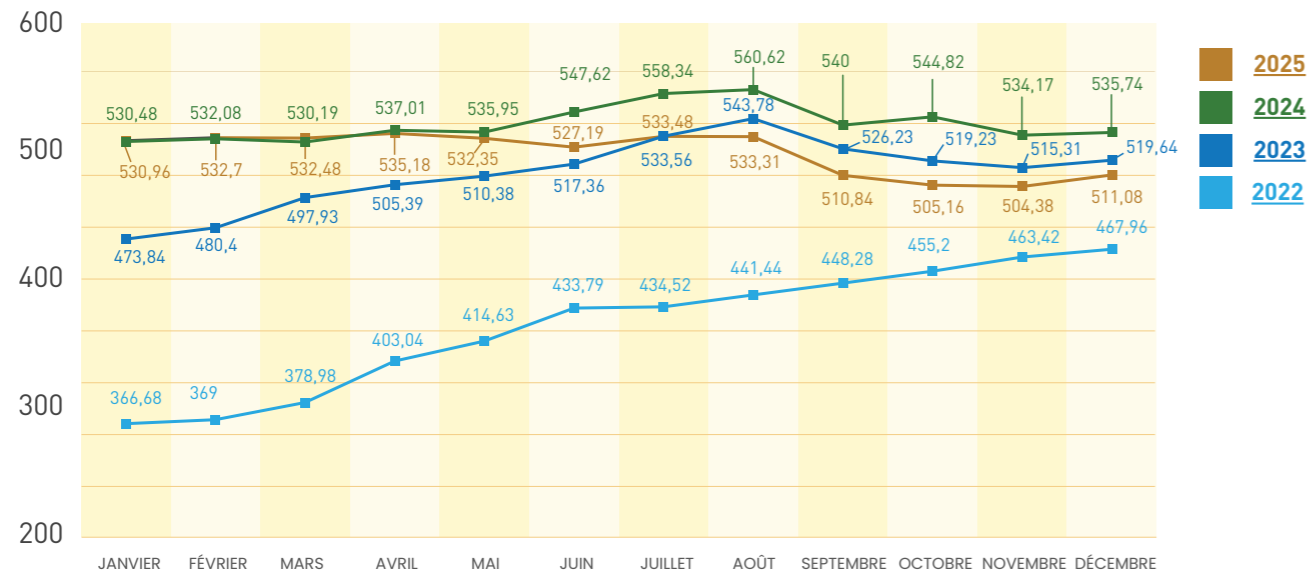
# 04

## LE SIÈGE

# RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année écoulée, le service des Ressources Humaines a poursuivi son développement stratégique en mettant en œuvre des initiatives visant à renforcer son efficacité et à répondre aux enjeux contemporains du bien-être au travail. La mise en place d'un nouvel outil de paie a permis un gain d'efficacité, tandis que la dématérialisation des contrats facilite leur envoi

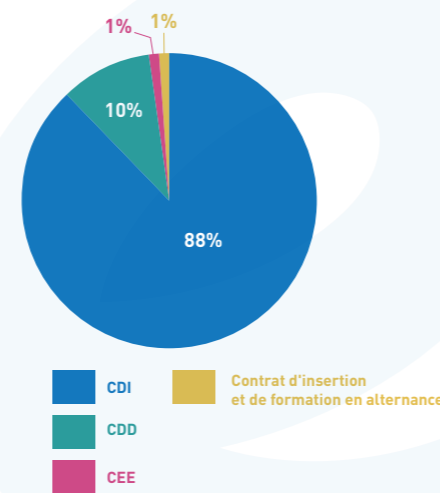
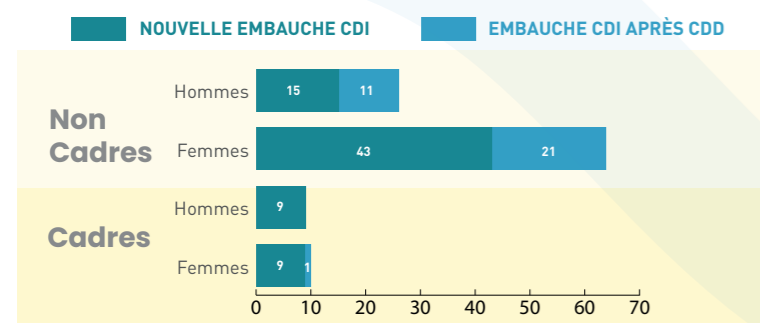
et leur signature pour les salariés. Par ailleurs, un accompagnement renforcé a été assuré sur les formations des chefs de service, contribuant à développer leurs compétences managériales. Toutes ces actions permettent au pôle RH de se moderniser et de mieux répondre aux attentes des salariés de l'association.



## UNE STABILISATION DES EFFECTIFS, TÉMOIGNAGE D'UNE VOLONTÉ DE CONSOLIDATION

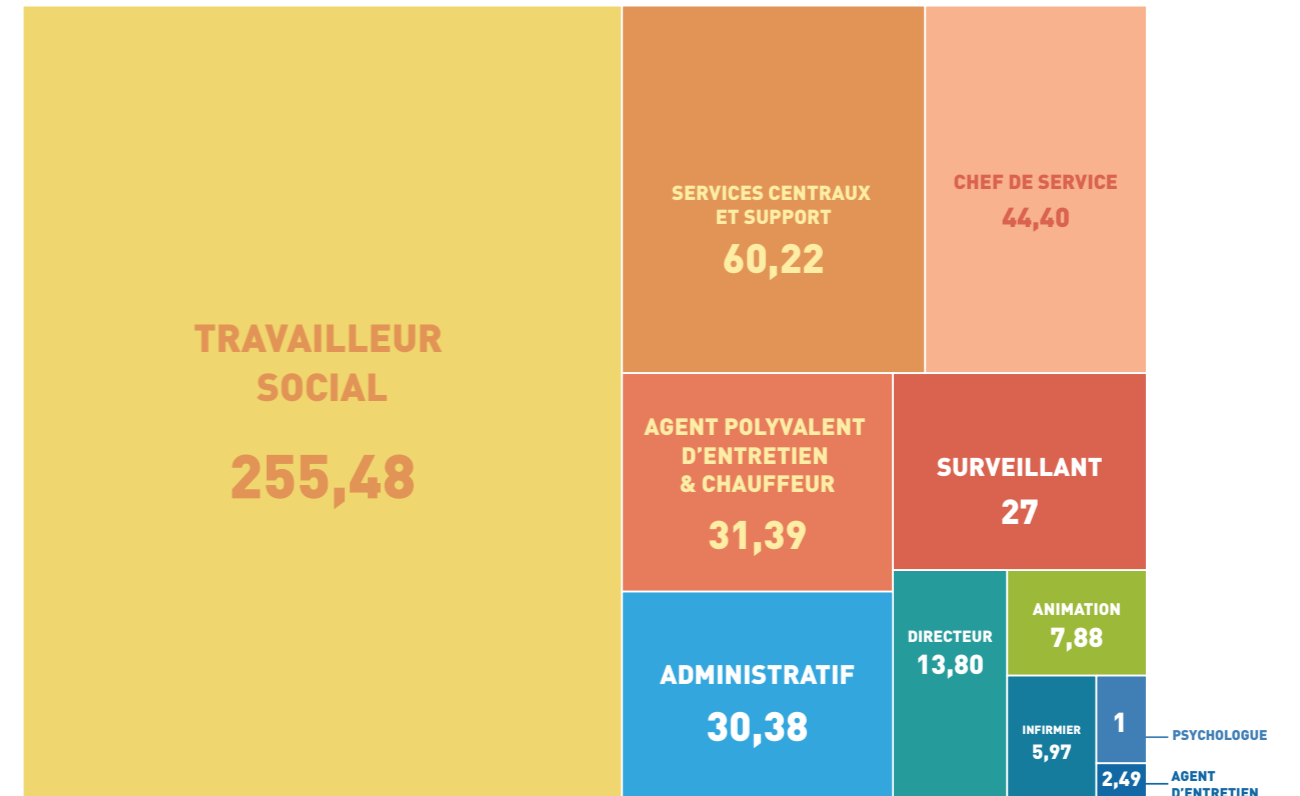
L'année 2025 marque la poursuite de la phase de stabilisation dans le développement de l'association, avec un retour de l'effectif à un niveau proche de celui observé en 2023. L'évolution des effectifs s'inscrit ainsi dans une légère baisse par rapport à 2024, avec un ETP moyen en 2025 de 524 par rapport à 540 en 2024. L'association a poursuivi ses efforts de consolidation des services déjà existants. L'effectif est resté globalement stable au cours de l'année, confirmant cette dynamique de stabilisation engagée depuis la fin de l'année 2023.

## NATURE DES CONTRATS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

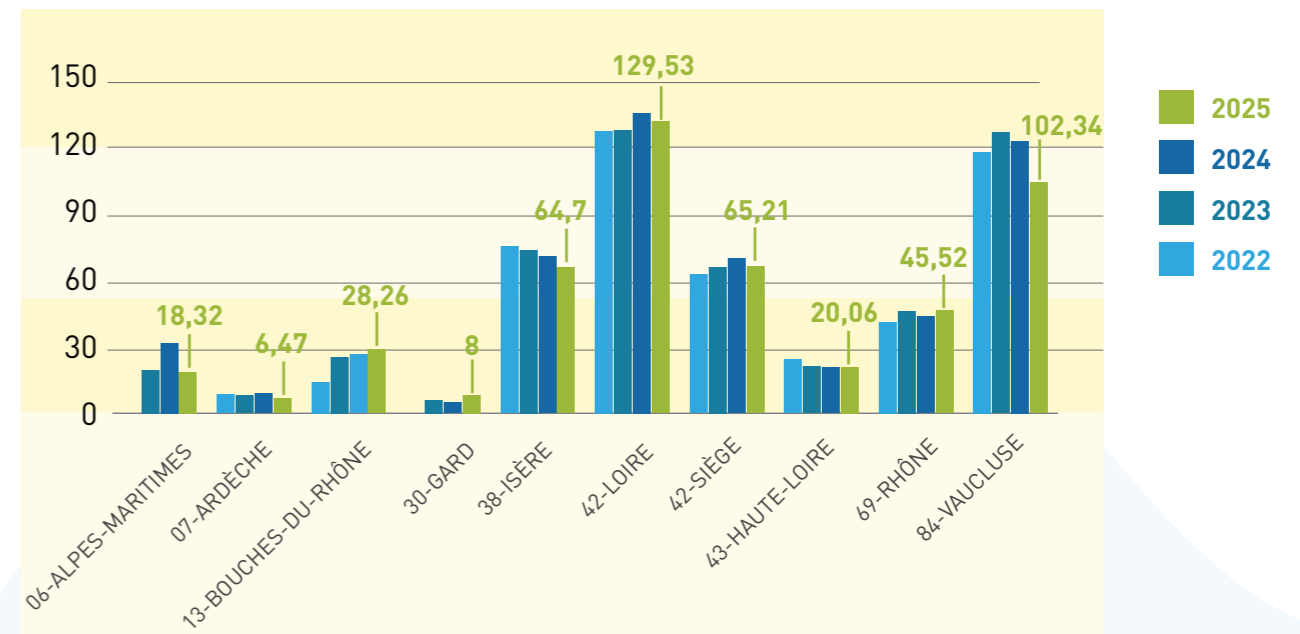


La consolidation des activités de l'association a permis de maintenir les recrutements en CDI, aussi bien sur les salariés non-cadres que les salariés cadres. Un volume d'embauches comparable à celui observé en 2024 a été constaté, traduisant une continuité dans la politique de recrutement. Un nombre significatif de passages en CDI après CDD a de nouveau été observé cette année, confirmant la volonté de pérenniser les effectifs en place.

## Répartition par ETP selon la catégorie de métier au 31 décembre 2025

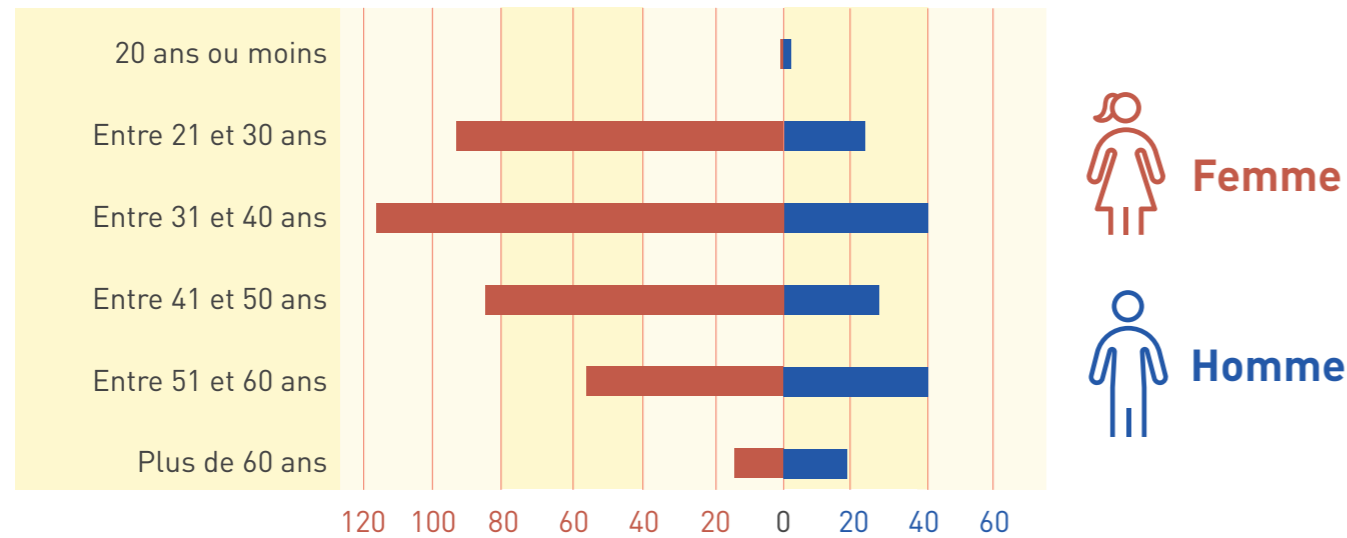


## Évolution des ETP par département au 31 décembre 2025



Géographiquement, la Loire (hors siège) reste le premier département en termes d'effectifs, avec le Vaucluse à un niveau proche. L'ensemble des départements connaît globalement une stabilisation de ses effectifs par rapport à 2024, avec toutefois des ajustements à la baisse observés dans les Alpes-Maritimes et le Vaucluse. Concernant ce dernier, cette évolution s'explique notamment par la diminution des activités liées à l'accueil des publics ukrainiens, dans un contexte d'adaptation des dispositifs.

### Pyramide des âges au 31 décembre 2025



Le profil des salariés reste essentiellement féminin et jeune, avec une part importante sur les tranches de moins de 40 ans. Les hommes représentent un peu moins d'un tiers des effectifs de l'association, répartis équitablement en termes d'âge, avec une tranche 51-60 ans bien représentée. La moyenne d'âge des femmes est d'environ 39, par rapport à 44 ans pour les hommes. Au global, les salariés de l'association ont une moyenne d'âge de 40 ans.

### UN INDICATEUR ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES STABLE ENTRE 2024 ET 2025

Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier chaque année sur leur site internet la note globale de l'index de l'égalité femmes-hommes, ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant. Les informations communiquées ci-dessous resteront ainsi en ligne jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante.

Au sein de l'association Entraide Pierre Valdo, les 3 indicateurs calculables se présentent comme suit pour l'année 2025 :

- **Note obtenue sur l'écart de rémunération femmes-hommes : 37/40.** Cet indicateur mesure l'écart des rémunérations moyennes entre les femmes et les hommes, par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) ou autre classification des postes (de 0 à 40 points).
- **Note obtenue sur l'écart de répartition des augmentations : NON CALCULABLE.** Cet indicateur mesure l'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (de 0 à 20 points).

- **Note obtenue sur l'écart de répartition des promotions : 15/15.** Cet indicateur mesure l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes (de 0 à 15 points).

- **Salariées augmentées au retour d'un congé maternité : NON CALCULABLE.** Cet indicateur mesure le pourcentage de salariées augmentées de retour de congé maternité (0 ou 15 points).

- **Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10.** Cet indicateur mesure la parité des dix plus hautes rémunérations (de 0 à 10 points).

Le score de cet index est non calculable en 2025, en raison de l'absence d'augmentation générale des salariés. En revanche les indicateurs qui restent calculables obtiennent la même note que l'année passée et permet d'obtenir un très bon résultat global de 62/65.

En 2025, 109 actions de formation ont été déployées permettant à 62% des salariés d'en bénéficier.

Tout au long de l'année, l'association a proposé des formations adaptées à la diversité des équipes afin d'améliorer l'accompagnement des publics. Plus de 90 salariés ont ainsi participé à des sessions collectives telles que: Distanciation dans le travail social ; technique de recherche en informations sur les pays d'origine ; pouvoir d'agir, etc.

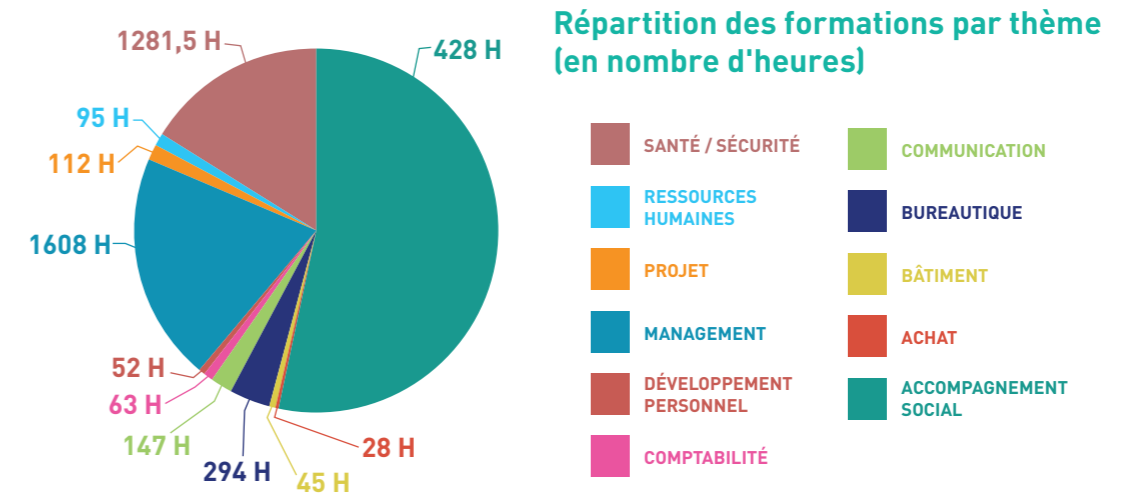
Dans le cadre du plan national « Valeurs de la République et laïcité », ISM CORUM acteur de l'économie sociale et solidaire sur

les questions d'égalité, a animé la formation auprès de plus de 80 salariés de l'association, afin de promouvoir le vivre-ensemble et de renforcer une culture commune autour d'une société inclusive et respectueuse des droits de chacun, dans le cadre des valeurs de la République.

Soucieuse du bien-être au travail, l'association a poursuivi en 2025 l'accompagnement des encadrants initié en 2024, à travers un parcours de formation certifiant : « Manager et piloter l'efficacité collective ».

Ce parcours de formation favorise l'harmonisation des pratiques managériales en apportant des outils et méthodes communes, tout en renforçant les liens entre les salariés des différents pôles. Par ailleurs, l'association poursuit son engagement en matière de développement des compétences à travers des formations diplômantes et certifiantes, visant à consolider les savoir-faire et accompagner les évolutions professionnelles.

Des diplômes universitaires spécialisés viennent compléter ces dispositifs en approfondissant les expertises sur les enjeux cliniques et sociaux.



### FOCUS SUR LES PROJETS EN COURS ET LES NOUVEAUTÉS 2025

La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), pause méridienne & logiciel de Planning

- Lancée en 2022, la démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) a d'abord consisté à structurer les référentiels : définition des compétences, cartographie des emplois, élaboration des supports et travaux de cadrage. Elle s'est ensuite poursuivie avec l'accompagnement des chefs de service, ainsi que la formalisation et la diffusion des fiches emploi. Dans cette continuité, l'année 2026 sera consacrée à la finalisation et à la consolidation des outils, ainsi qu'à leur appropriation opérationnelle, notamment grâce à la mise en place de l'outil GEPP Next.
- Depuis 2025, un accord NPO permet aux salariés de bénéficier d'une pause méridienne

de 30 minutes, contre une heure fixe auparavant. Cette nouvelle organisation offre davantage de flexibilité, permettant de terminer plus tôt la journée de travail et de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant l'efficacité des équipes.

- Le déploiement du logiciel de planning se poursuit sur un pôle territorial, le siège et certaines équipes utilisant l'ensemble des fonctionnalités. Les salariés peuvent ainsi poser leurs congés en ligne, et les responsables suivre les plannings de manière centralisée. La prochaine étape consistera à gérer les heures de travail directement dans l'outil, en remplacement des relevés d'heures Excel.

## FINANCES

Le pôle financier est composé de deux équipes :

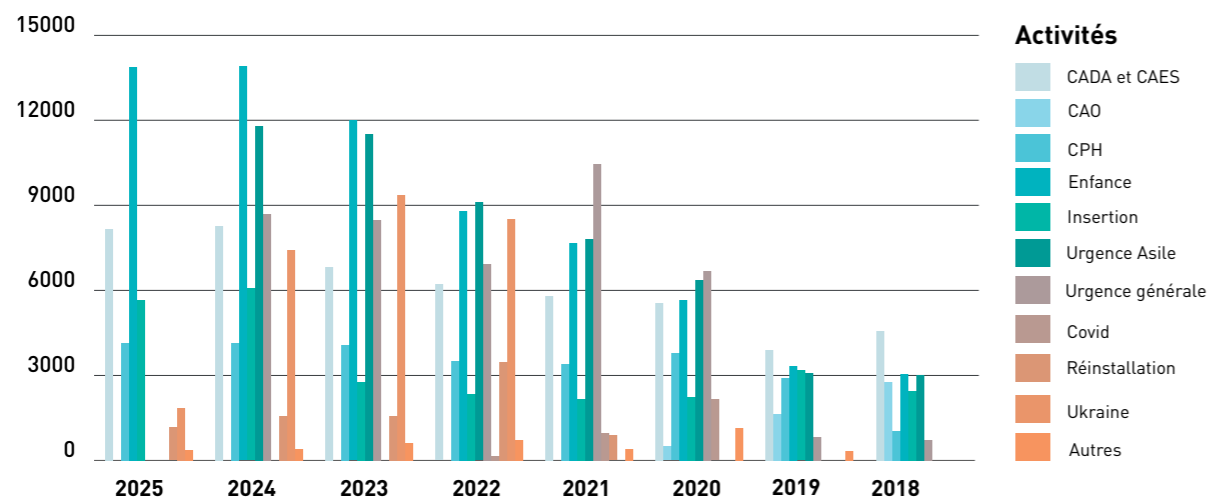
- l'équipe finances dont le champ d'action couvre le contrôle interne, le contrôle de gestion, la mise en place de la loi Sapin 2. L'équipe pilote le processus budgétaire en lien avec les pôles, assure le suivi financier et la clôture des comptes.
- l'équipe en charge des achats oriente son action sur les achats stratégiques (énergie,

flotte automobile, interprétariat, fournitures hôtelières...). Les achats sont segmentés entre les pôles supports et/ou territoriaux afin d'apporter le meilleur service aux professionnels et aux bénéficiaires. Dans le contexte de crises internationales à répétitions, l'équipe fait en sorte de contenir l'inflation et propose des alternatives permettant de préserver les intérêts de l'association.

## FINANCES ET COMPTABILITÉ

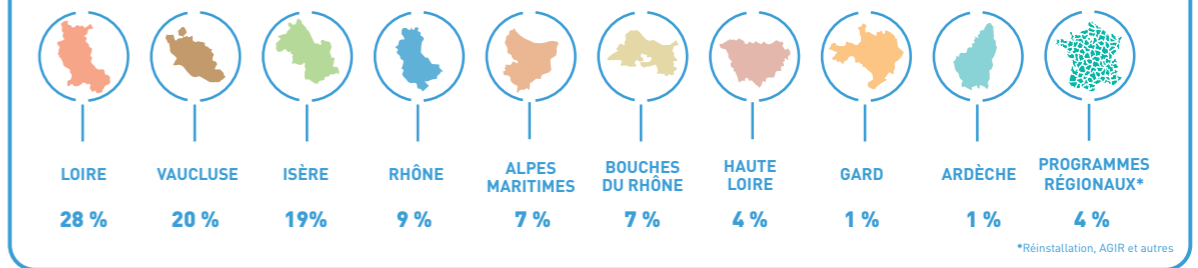
### LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

En termes financiers, l'activité est marquée par un recul dans un contexte anticipé de transition. Ainsi les produits d'exploitation baissent de 6,5% (-4,4M€) par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par la réduction progressive des dispositifs d'accompagnement liés à la crise ukrainienne, mouvement appelé à se poursuivre en 2026. L'activité a également été impactée par la réduction de la capacité d'un dispositif d'accueil de Mineurs Non Accompagnés passé de 90 à 60 places au 1er avril 2025, cette activité est définitivement arrêtée au 31 décembre 2025.



| Activités subventionnées | 2025          | 2024          | 2023          | 2022          | 2021          | 2020          | 2019          |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| CADA et CAES             | 8 160         | 8 277         | 6 821         | 6 206         | 5 809         | 5 567         | 3 895         |
| CAO                      | -             | -             | -             | -             | -             | 489           | 1 624         |
| CPH                      | 4 154         | 4 148         | 4 076         | 3 493         | 3 388         | 3 773         | 2 903         |
| Enfance                  | 13 876        | 13 895        | 11 994        | 8 807         | 7 682         | 5 670         | 3 333         |
| Insertion                | 5 663         | 6 066         | 2 764         | 2 344         | 2 172         | 2 237         | 3 169         |
| Urgence Asile            | 11 922        | 11 809        | 11 524        | 9 100         | 7 803         | 6 355         | 3 075         |
| Urgence généraliste      | 9 220         | 8 686         | 8 491         | 6 933         | 10 453        | 6 673         | 818           |
| Covid                    | -             | -             | -             | 157           | 960           | 2 151         | -             |
| Réinstallation           | 1 159         | 1 567         | 1 576         | 3 482         | 882           | -             | -             |
| Ukraine                  | 1 863         | 7 414         | 9 354         | 8 528         | -             | -             | -             |
| Autres                   | 368           | 399           | 602           | 708           | 393           | 1 146         | 339           |
| <b>Total général</b>     | <b>56 385</b> | <b>62 260</b> | <b>57 202</b> | <b>49 758</b> | <b>39 542</b> | <b>34 061</b> | <b>19 156</b> |

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIVITÉ



### LES DONNÉES FINANCIÈRES 2025 (EN K€)

| Analyse des produits  | 2025          | 2024          | Var.           | %              |
|---|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Ventes de prestations de service  | 1 162         | 1 015         | 147            | 14,45 %        |
| Produits de tiers financeurs  | 26 365        | 25 971        | 393            | 1,5 %          |
| Concours publics et subventions d'exploitation                                  | 30 020        | 36 289        | - 6 269        | -17,3 %        |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | 2 096         | 1 536         | 559            | 36,4 %         |
| Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles            | 452           | -             | 452            |                |
| Utilisations des fonds dédiés   | 1 521         | 1 315         | 206            | 15,6 %         |
| Autres produits   | 596           | 452           | 144            | 31,9 %         |
| <b>Total produits d'exploitation</b>  | <b>62 211</b> | <b>66 579</b> | <b>- 4 368</b> | <b>- 6,6 %</b> |
| Autres achats et charges externes   | 29 334        | 32 304        | - 2 970        | - 9,2 %        |
| Impôts, taxes et versements assimilés   | 2 266         | 2 435         | - 169          | - 6,9 %        |
| Salaires et traitements   | 16 894        | 17 520        | - 626          | - 3,6 %        |
| Charges sociales  | 6 616         | 6 514         | 102            | 1,6 %          |
| Dotations aux amortissements et provisions                                      | 2 334         | 2 004         | 330            | 16,5 %         |
|   | 395           | -             | -              |                |
| Reports en fonds dédiés   | 1 781         | 1 357         | 424            | 31,3 %         |
| Autres charges  | 3 367         | 3 637         | - 270          | - 7,4 %        |
| <b>Total charges d'exploitation</b>   | <b>62 987</b> | <b>65 770</b> | <b>- 2 783</b> | <b>- 4,2 %</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>  | <b>-776</b>   | <b>809</b>    | <b>- 1 585</b> | <b>-</b>       |
| <b>Résultat financier</b>   | <b>-41</b>    | <b>-48</b>    | <b>7</b>       | <b>-</b>       |
| <b>Résultat exceptionnel</b>  | <b>-66</b>    | <b>-581</b>   | <b>515</b>     | <b>-</b>       |
| <b>Résultat net</b>   | <b>- 882</b>  | <b>179</b>    | <b>- 1 062</b> | <b>-</b>       |
| <i>Dont résultat des ESMS</i>   | <b>- 725</b>  | <b>- 245,</b> | <b>- 480</b>   | <b>-</b>       |

Les charges d'exploitation sont orientées à la baisse (-4,2%) du fait de l'arrêt progressif de l'activité «Accueil UKRAINE», mais insuffisamment par rapport à la baisse des produits (-6,6%). La décision unilatérale de réduction de la capacité d'un dispositif MNA ayant entraîné

brutalement une baisse des produits de tarification de 0,8M€ a déséquilibré l'économie de ce dispositif sans que l'association ne puisse mettre en œuvre un plan de réduction des dépenses à due proportion. Par ailleurs, certains postes de charges sont inflationnistes comme

les assurances, l'achat et l'entretien des véhicules, mais il s'agit de tendances de marché. L'association a jugulé les hausses de prix grâce à une gestion prudente, des achats groupés et l'engagement de l'ensemble de ces professionnels.

| Analyse des charges de personnel | 2025          | 2024          | Var.         |
|----------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| <b>Charges de personnel</b>      | <b>25 444</b> | <b>26 088</b> | <b>-2,5%</b> |
| Salaires bruts                   | 16 913        | 17 520        | -3,5%        |
| Charges fiscales sur salaires    | 1 934         | 2 054         | -5,9%        |
| Charges sociales sur salaires    | 6 596         | 6 514         | 1,3%         |

| Analyse des coûts d'hébergements | 2025          | 2024          | Var.          |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Coûts d'hébergements</b>      | <b>18 097</b> | <b>20 174</b> | <b>-10,3%</b> |
| Loyers immobiliers               | 12 480        | 13 922        | -10,4%        |
| Fluides                          | 4 721         | 5 146         | -8,3%         |
| Équipement des logements         | 897           | 1 106         | -18,9%        |

## LES DONNÉES DU BILAN (EN K€)

| Bilan simplifié          | 2025          | 2024          |                            | 2025          | 2024          |
|--------------------------|---------------|---------------|----------------------------|---------------|---------------|
| Actif immobilisé net     | 9 241         | 10 158        | Fonds associatifs          | 9 180         | 10 103        |
| Actif circulant net      | 17 020        | 18 754        | Provisions et fonds dédiés | 5 185         | 5 720         |
|                          |               |               | Dettes                     | 11 898        | 13 091        |
| <b>Total bilan actif</b> | <b>26 263</b> | <b>28 914</b> | <b>Total bilan passif</b>  | <b>26 263</b> | <b>28 914</b> |

L'actif immobilisé représente 9,2M€ et est constitué à 89% d'immobilisations corporelles. L'actif circulant (17,0M€) est composé à 83% par les disponibilités. Au passif, les fonds associatifs s'élèvent à 9,2M€.

Les provisions et fonds dédiés sont en baisse et représente 5,2M€. Les dettes sont constituées majoritairement des dettes financières (3,5M€), sociales (3,8M€) et fournisseurs (3,5M€).

## SERVICE ACHATS

Le service Achats poursuit sa stratégie de structuration sur ses segments clés, notamment l'énergie, la flotte automobile et les équipements d'hébergement.

En 2025, son activité s'est intensifiée autour de quatre axes prioritaires :

- Optimisation des ressources : développement et pérennisation des filières de dons.
- Structuration et rationalisation de la politique d'achat des véhicules.
- Transformation digitale : le déploiement d'un nouvel outil de gestion des demandes d'achat intégrant un catalogue actualisé et l'E-carnet Véhicule.
- Achats responsables : élargissement du panel de fournisseurs spécialisés dans les équipements et produits reconditionnés.

### La flotte automobile :

La flotte automobile compte aujourd'hui environ 170 véhicules. Afin de réduire la vétusté du parc, un plan de renouvellement pluriannuel des véhicules est désormais intégré dans la stratégie d'achats.

### Optimisation de la gestion du parc:

Inspiré de l'E-carnet sanitaire, le service achats a lancé l'E-carnet véhicules.

Cet outil optimise le suivi du parc automobile (kilométrage, âges, entretiens et révisions, contrôles techniques) et sécurise nos opérations grâce à un système d'alerte automatisé prévenant toute immobilisation imprévue.

### Développement des dons : un levier de solidarité majeur

Depuis début 2025, les partenariats avec les organismes de dons ont franchi une nouvelle étape. Grâce à la mobilisation des pôles territoriaux dans la captation de ressources, le bilan de l'exercice est très positif.

#### DONS VALORISÉS EN 2025

**L'AGENCE DU DON EN NATURE**  
145 719 €  
PARTENARIAT AGENCE DON EN NATURE

**DONSSOLIDAIRES**  
118 863 €  
PARTENARIAT DONSSOLIDAIRES

## UNE DOTATION EXCEPTIONNELLE EN DÉCEMBRE 2025 EN PARTENARIAT AVEC DONSSOLIDAIRES

En fin d'année, l'association Dons Solidaires nous a sollicités pour l'attribution de 100 équipements électroménagers neufs, d'une valeur supérieure à 54 000 €.

Ce matériel de haute qualité a été réceptionné sur notre plateforme logistique de la Loire, puis redistribué aux différents dispositifs de l'association. Au-delà de l'économie substantielle réalisée par notre structure, cette opération a surtout permis de garantir l'accès à des équipements essentiels du quotidien pour les personnes vulnérables que nous accompagnons.



# PATRIMOINE ET SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Le Pôle patrimoine et sécurité des bâtiments poursuit ses actions entreprises depuis sa création en 2023. Il est constitué d'une technicienne bâtiment, d'une gestionnaire locative et d'une assistante administrative sous la supervision d'un directeur de pôle siège.

Il s'est particulièrement mobilisé en 2025 sur :

- L'accompagnement des directeurs de pôles opérationnels et de leurs chefs de service pour les programmations et projets immobiliers
- La qualification des logements diffus
- Le changement de fournisseur d'énergie pour une grande majorité des locaux

## EXTENSION VIRICEL

L'immeuble situé au 3 rue Viricel dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon est l'objet depuis 2020 d'une convention tripartite entre la DDETS, autorité de tarification et de contrôle, la SAHLMAS bailleur et l'Entraide Pierre Valdo.

Il accueille un Hébergement d'Urgence. Au cours de l'année 2025, le CCAS de la Ville de Lyon a sollicité l'Entraide Pierre Valdo pour accompagner et héberger 45 personnes supplémentaires au sein de cet immeuble lequel présentait 2 niveaux inoccupés.

Un travail de coordination entre les financeurs, la DDETS et le CCAS, en collaboration avec nos services et ceux du bailleur a permis de proposer une solution d'hébergement la plus adaptée en fonction des publics accueillis.

Après les phases de programmation et d'arbitrages, les travaux ont été menés durant la période estivale 2025 et ont été portés financièrement par le CCAS et la DDETS.

Une première phase de travaux au premier et au septième étage de l'immeuble a conduit à la réhabilitation complète des locaux vacants.

Une deuxième phase a consisté à rénover des logements déjà occupés et à créer pour certains logements destinés aux personnes isolées des espaces privatifs, contribuant ainsi au confort, à l'intimité et ainsi à la satisfaction des résidents.

L'immeuble accueille désormais depuis le dernier trimestre 2025, 125 résidents.

## BUREAUX HUDA 13

Les bureaux de l'HUDA 13 étaient répartis sur les deux communes de Miramas et Salon-de-Provence. Dans le cadre de rationalisation des locaux, d'optimisation des déplacements, et d'amélioration des conditions de travail, une démarche a été entreprise pour capter un ensemble de bureaux unique. Les biens disponibles sur le marché locatif ne correspondant pas techniquement et économiquement aux besoins et capacités de l'association, le projet s'est orienté sur l'unicité de la commune d'installation à défaut d'un seul lieu. En conservant le site originel de Miramas, deux autres locaux administratifs ont été loués à quelques dizaines de mètres les uns des autres.

## RATIONALISATION DU PARC LOGEMENTS DIFFUS

La progression rapide des besoins en logements durant les cinq dernières années nécessite une attention particulière quant à leur absolue nécessité, leur coût, les charges d'énergie afférentes et leur occupation.

Aussi, depuis le deuxième trimestre 2025, un travail de fond est entrepris pour rationaliser les besoins en logements. Sur la seule année 2025, 131 logements ont été restitués pour 100 logements captés soit un différentiel de 31 logements. Cette opération nécessitant la participation des chefs de service sera prolongée sur les prochaines années.

## VENTE SITE SAINT THURIN

L'association Entraide Pierre Valdo est propriétaire de biens dont les acquisitions ont été conclues souvent par la nécessité induite par les pouvoirs publics.

C'est le cas spécifique du site de Saint Thurin (42) qui est devenu un CADA à partir de 2017 suite à la réhabilitation complète programmée de l'ancien hôpital local de Boën sur Lignon.

Plusieurs études de réhabilitations du site de Saint Thurin, de portages du projet ont été réalisées et ont conduit à la décision de sa vente. Après le réemménagement en novembre 2024 des résidents du CADA sur les locaux nouvellement réhabilités à Boën, la vente du bien a été conclue le 7 novembre 2025.



## FOCUS ÉNERGIE

Le choix éclairé de souscrire les contrats de fourniture d'électricité chez un nouveau fournisseur à la fin de l'année 2024 a été engagé par le service achats. En parallèle, le pôle patrimoine, porteur du déploiement a réorganisé son process pour gagner en réactivité et en fiabilité. Des référents énergies répartis géographiquement ont été désignés. Ils font le relai avec le pôle patrimoine pour qualifier les dossiers.

Ainsi, les ouvertures, résiliations, changements de puissance s'opèrent directement au siège. Après une première vague de bascule de 250 points de livraison de l'ancien fournisseur EDF vers EKWATEUR en décembre 2024, ce sont 620 nouveaux compteurs qui ont basculé au cours de l'année 2025. Cette opération a permis de nettoyer la base de données en supprimant des dizaines d'abonnements injustifiés et en requalifiant chacun des points de livraison.

# PRÉVENTION DES RISQUES ET SYSTÈME D'INFORMATION

Le pôle Prévention des Risques et Système d'Information (PRSI) met en avant la prévention des risques comme un axe prioritaire d'action au sein de l'association.

## LE SERVICE INFORMATIQUE

### La sécurité informatique

En 2025, l'association a poursuivi le renforcement de sa sécurité informatique pour faire face à des menaces croissantes. Des audits du système d'information ont permis d'identifier les vulnérabilités et de mettre en place des actions correctives ciblées. Les règles de sécurité ont également évolué, notamment avec la mise en quarantaine des emails suspects afin de limiter les risques d'attaques. La sensibilisation des collaborateurs vient compléter ces actions en favorisant l'adoption des bonnes pratiques et en renforçant la sécurité globale de l'association.

### La gestion du parc informatique et des tickets informatiques

En 2025, près de 2500 demandes et incidents ont été traités. Le service informatique maintient une réactivité élevée, avec des solutions apportées en quelques heures dans la majorité des cas.

Le parc informatique comprend environ :

- 500 ordinateurs ;
- 500 smartphones ;
- 90 copieurs.

Leur suivi est assuré grâce à des outils performants, garantissant une maintenance efficace et une continuité de service optimale.

## Le Dossier Usager Informatisé (DUI)

En juillet 2025, l'Entraide Pierre Valdo a franchi une étape importante de sa transition numérique en signant un contrat avec l'éditeur SociaNova pour la mise en place d'un Dossier Usager Informatisé (DUI).



Ce projet s'inscrit dans le programme ESMS Numérique, soutenu par l'Agence Régionale de Santé via le GCS Sara.



Le DUI permettra de centraliser les informations relatives aux usagers, de simplifier la gestion administrative et d'offrir une vision plus claire des parcours. Il favorisera également une meilleure coordination entre les professionnels.

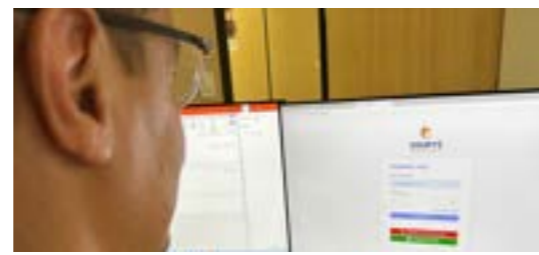
À partir de septembre 2025, l'éditeur a mené des audits sur les sites pilotes afin de définir la configuration de base. Des ateliers pratiques ont été organisés pour adapter l'outil

aux besoins de l'association, notamment autour de la procédure de demande d'asile. À l'issue de ces travaux, plusieurs fonctionnalités spécifiques ont été développées et les premiers paramétrages ont été réalisés.

## LE SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES

La réalisation des Documents Uniques d'Évaluations des Risques professionnelles (DUERP) s'est poursuivie en 2025 selon la méthode participative engagée depuis 2022. Pour la première fois, certains sites ont pu mener cet exercice en autonomie, sans l'intervention du siège. Ces journées de travail permettent d'élaborer un plan d'action coconstruit et constituent également un temps fort de sensibilisation aux risques professionnels pour les salariés.

Mise en place en 2024, la fonction juridique généraliste s'est renforcée en 2025. Elle accompagne les directions du siège, sécurise les pratiques. Elle intervient sur les contrats et le suivi de dossiers complexes, elle gère les procédures amiables et contentieuses dans une logique de maîtrise des risques.



Déploiement du logiciel DUI avec OGIrys.

# INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET COORDINATION (IDC)

Pôle d'appui créé fin 2018, le pôle Innovation Développement Coordination (IDC) regroupe différentes ressources et expertises. Ces dernières sont mobilisables et mobilisées tant au niveau de l'association que pour des besoins précis au profit d'un service, d'un appel à projets, etc.

Le pôle IDC est ainsi composé comme suit :

- Service Reporting ;
- Service juridique Droit d'asile / Droit des étrangers ;
- Service Qualité et Accompagnement ;
- Service Réinstallation / Projets européens ;
- Service Communication & Partenariats ;

L'IDC assure également l'appui et la coordination des programmes AGIR.

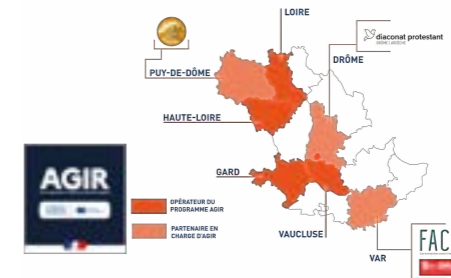
Le pôle Innovation Développement Coordination (IDC) mobilise des ressources et expertises à l'échelle de l'association ou en appui des services et des équipes.

Le pôle IDC contribue plus largement au développement et de l'association. En 2025, le fait marquant du pôle est le rattachement du service Reporting à l'IDC. Au travers des missions réalisées par ses différentes composantes ou plus largement à l'échelle de l'association, le pôle IDC contribue proactivement au rayonnement de l'association : participation à différentes instances de concertation ou de partage d'expérience organisées par les pouvoirs publics (DGEF, COPIL régionaux, etc.), liens avec les partenaires (Fédérations, Réseau européen ECRE, Coordination Réfugiés Auvergne-Rhône-Alpes, acteurs de la Réinstallation), etc.

En 2026, le pôle IDC continuera enfin à participer aux différents projets de l'association (en particulier le projet DUI porté et animé par la direction PRSI). L'expertise et les ressources rassemblées au sein du pôle restent un atout pour appuyer la dynamique de l'association et la démarche d'amélioration continue dans l'accompagnement des publics.

## Coordination AGIR

L'IDC coordonne 7 programmes AGIR menés en partenariat au sein de groupements solidaires ou en propre. L'association est impliquée dans 7 programmes AGIR comme le montre le schéma ci-dessous.



## COORDINATION DES PROGRAMMES DE RÉINSTALLATION ET PROJETS EUROPÉENS

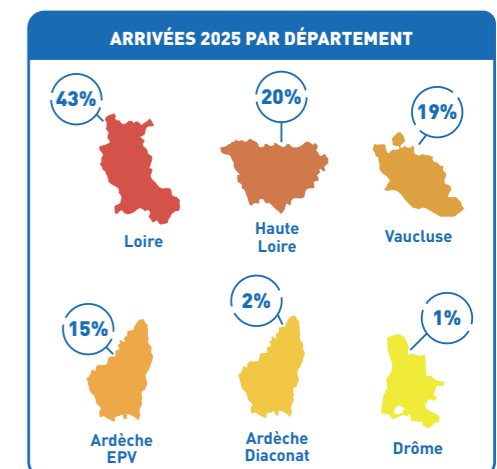
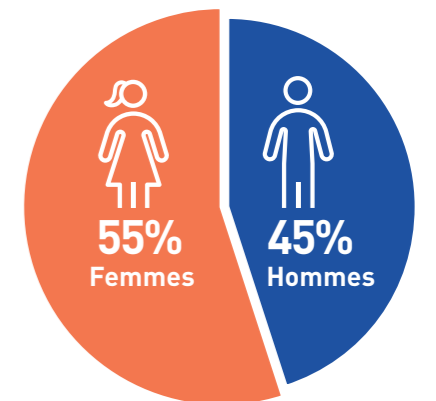
### Les programmes de réinstallation 2025



### Le programme HAP

En 2025, la France s'est engagée à accueillir 3000 réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation HAP. Les équipes de l'Entraide Pierre Valdo et son partenaire le Diaconat Protestant, ont ainsi accueilli, 157 réfugiés soit 47 ménages réinstallés dans 5 départements des régions AURA et PACA. La majorité des ménages accueillis par

l'Entraide Pierre Valdo provient d'Afrique subsaharienne à 61% et du Moyen-Orient à 39% et les pays de premier asile sont principalement la Turquie, le Cameroun et le Tchad. 74% des ménages accueillis sont des familles et 11 personnes sont considéré comme isolés. Cette année encore les femmes représentent 55% des personnes accueillies par rapport à 45% d'hommes. Les nationalités les plus représentées en 2025 sont les Soudanais (24%), les Afghans (25%) et les Centrafricains (19%).



### Le programme accord-cadre

Sur le programme permanent de réinstallation, 29 réfugiés réinstallés ont été accueillis en 2025, soit 7 familles et 4 isolés. Les personnes installées en Haute-Loire provenaient principalement d'Éthiopie et de Malaisie et étaient de nationalité érythréenne à 35%, Birmane à 28% et Syrienne à 24%. Sur le programme accord-cadre, l'association reçoit en 2025 une proportion plus grande de femmes et d'isolés que sur le programme HAP.

### PROJET EUROPÉEN : EU-WEBSI

En août, le projet EU-WEPSI porté par l'université de Gent en Belgique est arrivé à son terme. Depuis septembre 2022, l'Entraide Pierre Valdo, collaborait avec plusieurs partenaires européens à la création d'une plateforme en ligne d'interprétariat assuré par des BPI parlant une langue rare et formés par une agence d'interprétariat.

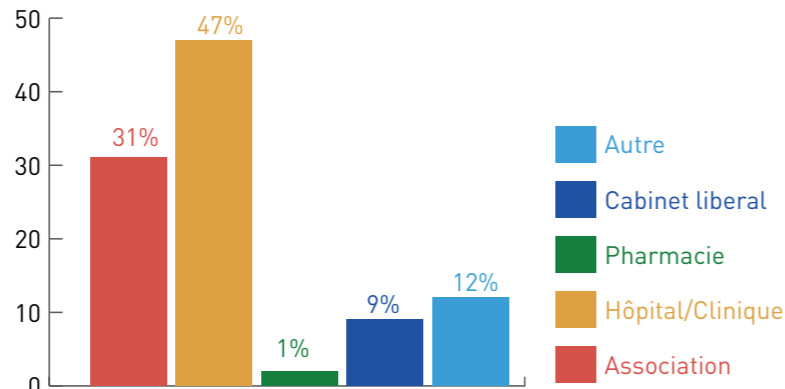
Chaque étape et réussite du projet a été le fruit d'un travail d'équipe constant et d'une coopération transfrontalière. Deux événements de clôture ont réuni stagiaires, professionnels, étudiants et chercheurs afin de présenter les résultats et les perspectives du projet.

Les bénéficiaires de la formation des 4 pays partenaires ont ainsi pu partager leurs expériences et discuter de l'impact de la formation reçue dans le cadre du projet. En France, c'est 21 BPI qui ont pu être formés par ISM Corum. 14 d'entre eux travaillent aujourd'hui comme interprète pour l'agence de traduction.



### ORDONNANCE VISUELLE

Cette année encore, plus de 1 400 exemplaires ont été distribués à plus de 150 structures et professionnels de santé grâce au financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Les demandes provenaient d'hôpitaux, cliniques, pharmacies et services de PASS, avec 64% des envois en région AURA.



Nombre d'exemplaires de l'Ordonnance Visuelle distribués en 2025 par type de structure.

### SERVICE QUALITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Cette année, le service qualité a élaboré et lancé la mise en place au niveau associatif du processus Satisfaction permettant aux personnes accueillies au sein des différents dispositifs d'émettre leurs niveaux de satisfaction sur l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, la sortie du dispositif et le respect de leurs droits et libertés.

Le service continue son travail d'accompagnement des équipes aux évaluations externes. 3 évaluations externes ont été réalisées sur 3 CADA et 4 autres sont prévues pour l'année 2026.

Le service qualité continue d'élaborer et de proposer de nouveaux supports d'accompagnement et de fonctionnement. Cette année, le service a travaillé en particulier sur une trame de projet d'établissement dynamique.

L'association a également promu l'outil lors de plusieurs événements. Elle a aussi été invitée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes à contribuer à la coopérative des solutions contre l'illettrisme et l'illectronisme dans l'Ain.



Affiche de communication du processus de satisfaction

Ce nouveau format a pour ambition d'être vivant et profitable pour tous les professionnels.

Le service Qualité et Accompagnement est à disposition de toutes les équipes pour les appuyer dans leurs pratiques quotidiennes. Sa programmation 2026 sera notamment axée autour du suivi de l'amélioration continue de la qualité placée au cœur de chaque dispositif et du travail en collaboration autour du DUI.

### SERVICE COMMUNICATION & PARTENARIATS

En 2025, le service Communication & Partenariats a renforcé son rôle de soutien aux équipes et de structuration des outils de communication.

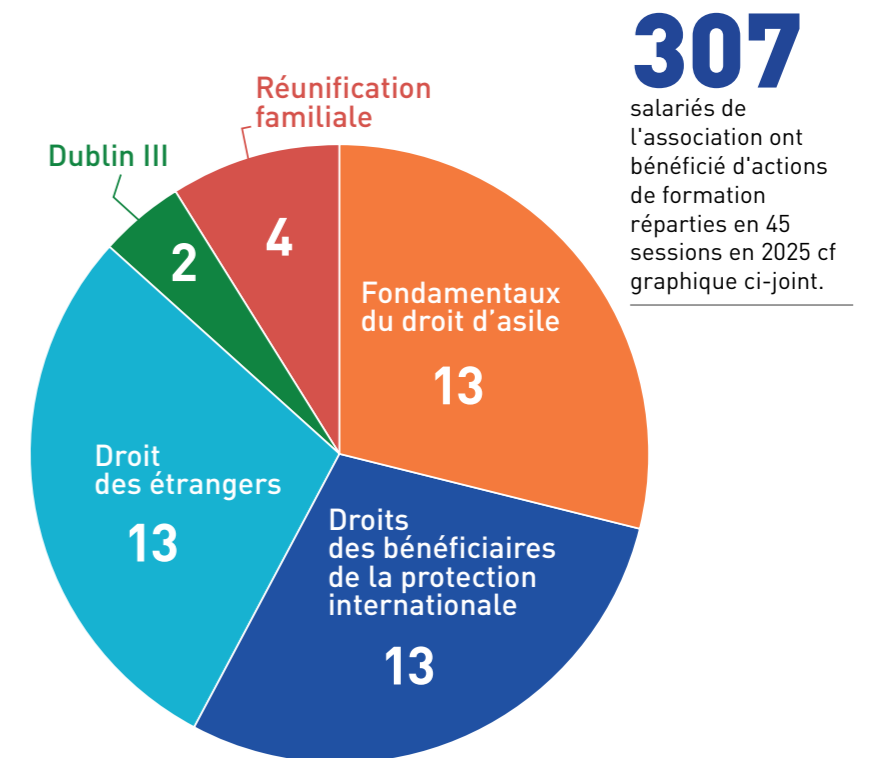
Dans cette continuité, l'année a été marquée par la création et le déploiement d'un guide de communication, accompagné de plusieurs formations pour aider les équipes de l'Entraide Pierre Valdo à se l'approprier. Par ailleurs, une banque de pictogrammes a été mise en ligne sur l'intranet afin de faciliter la communication des équipes avec les personnes accompagnées. Dans une logique de valorisation des actions, plusieurs reportages photos ont été réalisés, notamment lors de l'accueil de nouveaux résidents avec le service de réinstallation d'Yssingeaux mais aussi lors de la semaine d'intégration à Nîmes. En complément, le service a poursuivi le déploiement de modèles de documents, notamment les livrets d'accueil à destination des résidents. En parallèle, l'équipe a répondu aux demandes courantes habituelles : rédaction d'articles, création d'affiches, signalétique, cartes de visite, mise en page, infographies... Enfin, des déplacements ont été effectués, notamment à Miramas pour le tournoi de football interassociations, illustrant l'implication du service dans la vie associative.



### SERVICE JURIDIQUE DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

Dans la continuité des deux années précédentes, le service juridique en droit d'asile et en droit des étrangers de l'Entraide Pierre Valdo a poursuivi le développement des compétences juridiques des professionnels de l'intervention sociale de l'association.

Par ailleurs, le service droit d'asile et droit des étrangers a traité 1 175 sollicitations juridiques au cours de l'année écoulée. Depuis septembre 2025, il propose également un outil de veille juridique quotidienne dans ses domaines de compétence, accessible sur l'intranet de l'Entraide Pierre Valdo.



**307**

salariés de l'association ont bénéficié d'actions de formation réparties en 45 sessions en 2025 cf graphique ci-joint.



# 05

## GLOSSAIRE

### 5 GLOSSAIRE

- AAP** ▶ Appel à projet
- ACIA-MVS** ▶ Dispositif de priorisation d'accès au logement social à destination des personnes en hébergement ou en logement temporaire
- ADEME** ▶ Agence de Défense de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie
- AG** ▶ Assemblée générale
- AGECSA** ▶ Centre de santé de Grenoble
- AGIR** ▶ Accompagnement global et individualisé des réfugiés (programme national)
- AILE** ▶ Autonomie insertion par le logement et par l'emploi (Entraide Pierre Valdo / Loire & Haute-Loire)
- ALAE** ▶ Accueil de loisirs associé à l'école
- ALSH** ▶ Accueil de loisirs sans hébergement
- ANEF** ▶ Administration numérique pour les étrangers en France
- APAGAN** ▶ Opération nationale d'évacuation et d'accompagnement de ressortissants afghans suite à la prise de pouvoir par les talibans
- APS** ▶ Autorisation provisoire de séjour
- ARA/AURA** ▶ Auvergne-Rhône-Alpes
- ARS** ▶ Agence régionale de santé
- ARUP** ▶ Appartements relais (Entraide Pierre valdo / Rhône)
- ASSAJIE** ▶ Accompagnement social spécifique pour l'autonomie des jeunes majeurs isolés étrangers (Entraide Pierre Valdo / Vaucluse)
- ATC** ▶ Autorités de tarification et de contrôle
- ASE** ▶ Aide sociale à l'enfance
- ASLL** ▶ Accompagnement social lié au logement
- BPI** ▶ Bénéficiaire de la protection internationale
- CADA** ▶ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- CAES** ▶ Centre d'accueil et d'examen des situations
- CAF** ▶ Caisse d'allocations familiales
- CAFERIUS** ▶ Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- CCAS** ▶ Centre Communal d'Action Social
- CEE** ▶ Communauté Économique Européenne
- CESEDA** ▶ Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- CHRS** ▶ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CIP** ▶ Conseiller en insertion professionnelle
- CIR** ▶ Contrat d'intégration républicaine
- CJM** ▶ Contrat jeune majeur
- CNDA** ▶ Cour nationale du droit d'asile
- CORRA** ▶ Coordination réfugiés Auvergne-Rhône-Alpes
- CPAM** ▶ Caisse primaire d'assurance maladie
- CPH** ▶ Centre provisoire d'hébergement
- CSP** ▶ Catégorie Socio-Professionnelle
- CPOM** ▶ Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- CSE** ▶ Comité social et économique
- CSS** ▶ Complémentaire santé solidaire
- DAHLIR** ▶ Dispositif d'Accompagnement Handicap Loisirs Intégrés
- DDETS** ▶ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- DDETSPP** ▶ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations
- DHU** ▶ Dispositif Hébergement d'Urgence
- DIAN** ▶ Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité
- DNA** ▶ Dispositif national d'accueil
- DREES** ▶ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
- DREETS** ▶ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- DSI** ▶ Directeur des Systèmes d'Information
- DUI** ▶ Dossier Usager Informatisé
- DUERP** ▶ Document unique d'évaluation des risques professionnels
- ECRE** ▶ European council on refugees and exiles
- ECSS** ▶ Eau Chaude Sanitaire Solaire
- ENC** ▶ Enquête Nationale des Coûts
- ENSEIS** ▶ École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale
- ESMS / ESSMS** ▶ Établissement et Service Social et Médico-social
- ETP** ▶ Équivalent Temps Plein
- FAMI** ▶ Fonds asile migration intégration (Union européenne)
- FAS** ▶ Fédération des acteurs de la solidarité
- FEP** ▶ Fédération de l'entraide protestante
- FINESS** ▶ Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux
- FLE** ▶ Français Langue Étrangère
- FVV / TEH** ▶ Femmes Victimes de Violences / Traite des Êtres Humains
- GCS Sara** ▶ Groupement de Coopération Sanitaire Système d'Information Santé en Auvergne-Rhône-Alpes
- GEPP** ▶ Gestion des emplois et des parcours professionnels
- GIP HIS** ▶ Groupement d'intérêt public habitat et intervention sociale
- GUDA** ▶ Guichet unique des demandeurs d'asile
- HAS** ▶ Haute autorité de santé



- HCR** ▶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- HU** ▶ Hébergement d'urgence
- HUDA** ▶ Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
- HAP** ▶ Humanitarian Admission Program
- IDC** ▶ Innovation développement coordination
- IML** ▶ Intermédiation locative
- INSEE** ▶ Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- IRP** ▶ Instances représentatives du personnel
- IUT** ▶ Institut Universitaire de Technologie
- JM** ▶ Jeunes Majeurs
- ISFT** ▶ Ingénierie sociale, financière et technique
- LAEP** ▶ Lieu accueil enfants parents
- MATER** ▶ Dispositif spécifique pour femmes/mères vulnérables (Entraide Pierre Valdo / Loire)
- MECS** ▶ Maison d'enfants à caractère social
- MNA** ▶ Mineur non accompagné
- MVS** ▶ Maison de la veille sociale (Rhône)
- OFII** ▶ Office français de l'immigration et de l'intégration
- OFPRA** ▶ Office français de protection des réfugiés et apatrides
- PACA** ▶ Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- PAPOTO** ▶ Parentalité Pour Tous
- PASS** ▶ Permanence d'accès aux soins
- PEP'S** ▶ Partages d'Expériences et de Pratiques
- PMI** ▶ Protection maternelle et infantile
- PMR** ▶ Personne à mobilité réduite
- PPV** ▶ Prime de Partage de la Valeur
- PRD** ▶ Pôle régional Dublin
- PRSI** ▶ Prévention des Risques et Systhème d'Information
- QASI** ▶ Qualité et Service Informatique
- QVCT** ▶ Qualité de vie et des conditions de travail
- RDC** ▶ République Démocratique du Congo
- REPI** ▶ Réinstallation des protections Internationales
- REPI** ▶ Réinstallation des protections Internationales (Entraide Pierre Valdo / Haute-Loire)
- SGAR** ▶ Secrétariat général pour les affaires régionales
- SNADAR** ▶ Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés
- SOHDEV** ▶ association Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité
- SPADA** ▶ Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
- SSO** ▶ Single Sign-On (authentification unique)
- SST** ▶ Santé et Sécurité au Travail
- UE** ▶ Union européenne
- UNHCR** ▶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- URIOPSS** ▶ Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
- VAE** ▶ Validation des Acquis de l'Expérience

**2025**  
L'ACCUEIL EST UNE FORCE



**ENTRAIDE PIERRE VALDO SIÈGE**

CS 70046 - 42009 Saint - Étienne cedex 02

Tel: 04 77 30 32 95

[www.entraide-pierrevaldo.org](http://www.entraide-pierrevaldo.org)